

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 209. — 10 OCTOBRE 1964

Les RESULTATS des III^e et IV^e PLANS Le CONTENU de CLASSE du V^e PLAN

Une étude
de T. S. sur la
planification
gaulliste

par

Y. DURRIEU et

M. RUNGIS

pages 6 - 7 - 8

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

● GREVE DU LAIT

La Bretagne
contre Leclerc pages 4-5

● CRISES SOCIALES

Montrouge
Tarbes page 5

● JEUX OLYMPIQUES

Evitera-t-on un second
« Rome » ? page 8
par Dominique Laury

● CRISE
DANS L'AUTOMOBILE

100.000 travailleurs voient
leurs salaires diminuer
de 5 à 20 % page 9

● WILSON

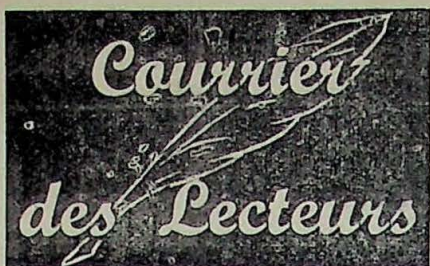
lutte en Grande-Bretagne
pour enlever aux conserva-
vateurs leur majorité de
90 sièges page 12



(Photo A.D.P.)

HAROLD WILSON

Le 15 octobre, avec la victoire des travaillistes, commencera
l'ère nouvelle du socialisme.



A propos de Belfort

Harris Puisais nous fait une très brillante plaidoirie, mais nous savons bien que le socialisme ce n'est pas du droit et encore moins de la rhétorique.

Tout s'arrange, finalement, avec des promesses : « Je ne recommencerai plus ! » On sait ce que valent ces promesses : elles ressemblent à celles qui se font en période électorale et qui s'oublient aussitôt après. Les hommes sont les hommes, ils ont bien du mal à tenir leurs promesses et leurs engagements ; comment tiendraient-ils ceux des autres ? Aucun changement ne peut s'envisager sur des garanties aussi fragiles ; en cas de déviation, que pourrions-nous faire pour ne pas perdre un représentant de notre étiquette, sinon lui chercher de nouveau des excuses ? Quelle sera, alors, notre figure vue de l'extérieur ?

Notre parti a été longtemps paralysé par ses affrontements internes, nous dit Gilles Martinet. Il est pour le moins regrettable que ce temps-là ne nous ait pas servi à définir nos principes ; à défaut de principes, on se sert des mots ; les mots qui déposent le pays parce qu'ils ont trop servi... on ne peut plus les croire.

Pierre Precias,
Seynod (Haute-Savoie).

A PROPOS DU « CONTRE-PLAN »

La politique du « contre-plan » adoptée par le congrès du P.S.U. de La Grange-aux-Belles vise à permettre aux mouvements revendicatifs de dépasser le cadre corporatif pour déboucher sur des objectifs globaux, et par là sur une contestation des structures mêmes du capitalisme, sur une alternative socialiste.

L'articulation essentielle de cette politique, ce qui lui donne son caractère socialiste, c'est l'affirmation (fondée sur l'analyse) que les grands objectifs dans le domaine revendicatif (salaires, logement, enseignement) ne peuvent être atteints dans le cadre du régime capitaliste, mais nécessitent au contraire des réformes de structure portant atteinte au pouvoir économique du capital (nationalisations, socialisations, gestion démocratique des services publics).

Il est absolument indispensable de mettre l'accent sur cet aspect si l'on veut éviter de fausser complètement le sens de notre politique. Plus précisément, et pour s'en référer à la conjoncture politique, si l'on met l'accent essentiellement sur l'aspect revendicatif du « contre-plan », on pourra sur cette base aboutir facilement à un accord avec les autres partis de gauche (P.C., S.F.I.O.), et particulièrement avec Gaston Defferre, transformant le contre-plan en un simple catalogue démagogique de promesses électorales.

Si au contraire on met l'accent sur l'aspect anticapitaliste du contre-plan (nationalisation des industries-clés), on s'engage dans une lutte de longue haleine, au cours de laquelle nous nous retrouverons par la force des choses isolés des autres partis de gauche, et en opposition avec Gaston Defferre. Bien entendu, cela laisse prévoir des difficultés pour le parti, du moins à brève échéance. Il est clair pourtant que cette attitude est la seule conforme à la ligne de tous les congrès successifs du P.S.U. [...]

Le Conseil national doit être à mon avis l'occasion de réaffirmer le contenu socialiste de la politique de « contre-plan », et d'en tirer les conséquences sur le terrain de la tactique électorale : d'une part, en ce qui concerne les municipales, accorder la priorité au regroupement des forces socialistes et refuser plus que jamais (après le désastreux exemple de Belfort) toute coalition englobant les forces réactionnaires (M.R.P. ou droite classique) ; d'autre part, en ce qui concerne les présidentielles, affirmer avec force, sans sectarisme mais sans compromis, notre refus définitif de soutenir une candidature qui n'inclurait pas dans son programme économique des mesures socialistes à caractère irréversible, c'est-à-dire en premier lieu la nationalisation des pôles de domination économique.

PIERRE MOLINO,

Secrétaire de la section P.S.U. de Montpellier.

Une motion de Tanguy-Prigent à l'Assemblée nationale

Notre camarade Tanguy-Prigent, député P.S.U. du Finistère, a, dans la séance de l'Assemblée du 2 octobre 1964, tenté, malgré l'obstruction de la présidence, de déposer une motion de censure « tendant à refuser la confiance au gouvernement pour continuer sa désastreuse politique économique, technique, sociale, éducative et culturelle, et particulièrement sa politique injuste et catastrophique dans le domaine de l'agriculture et concernant les régions rurales excéntriques ».

Il lui fut opposé que cette motion devait, pour être valable, être déposée en cours de séance et avoir recueilli la signature de cinquante députés.

Notre camarade ne put trouver, dans le court délai qui lui était imparti, les quarante-neuf signatures manquantes, ni sur les bancs du parti communiste, ni sur ceux de la S.F.I.O.

Etrange manière d'adapter le règlement de l'Assemblée nationale au fonctionnement de la démocratie !

COMITÉ NATIONAL D'ACTION LAÏQUE

APPEL A L'OPINION

Une nouvelle rentrée vient d'avoir lieu, marquée plus encore que les précédentes par de multiples difficultés dont la plupart sont lourdes de conséquences.

— A tous les niveaux, l'augmentation angoissante du nombre des retards scolaires, sensible dès l'école primaire, souligne les méfaits de la politique actuelle.

— Les classes maternelles, trop peu nombreuses et alourdies par des effectifs pléthoriques, ne peuvent, notamment dans les villes, remplir leur véritable mission.

— Des écoles de campagne sont menacées de fermeture, et l'enseignement primaire, base de tout notre édifice scolaire et universitaire, se voit imposer des conditions de fonctionnement, de travail et de recrutement des maîtres qui compromettent son efficacité et la valeur de son œuvre d'éducation.

— Des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents n'ont pu, faute de place, être accueillis dans des établissements scolaires correspondant à leurs aptitudes, notamment au niveau des classes de 6^e, 4^e, de seconde des enseignements de second degré et de la première année des collèges d'enseignement technique. Dans l'immédiat, ils sont donc privés, contre toute justice, d'un enseignement qu'ils auraient suivi avec profit et cette orientation, qui exclut toute véritable orientation, compromet gravement leur avenir.

— Ceux qui ont eu la chance d'être acceptés ont trouvé trop souvent des classes surchargées, des locaux exigus, des chaires sans professeurs ou des maîtres remplaçants à qui on n'a pas donné la formation indispensable.

— Mais, d'autres, trop nombreux, ne bénéficient même pas d'apparences trompeuses et n'ont trouvé à quatorze ans aucun établissement d'accueil ; ils se voient condamnés, contre leur volonté, à la recherche d'une activité professionnelle prématurée et aux dangers de la rue.

Les retards accumulés dans tous les domaines sont tels que, par exemple, la prolongation à 16 ans de la scolarité obligatoire ne pourra être effective dans le délai pourtant très large que le gouvernement s'était lui-même accordé par l'ordonnance du 6 janvier 1959 : la Commission du V^e Plan précise, en effet, que la scolarité obligatoire ne pourra être effective à 16 ans qu'en 1972. Ainsi, c'est un retard minimum de 5 ans qu'a pris en 5 ans le gouvernement sur son propre calendrier.

Méprisant cet avis, le gouvernement, qui ne veut pas avoir conscience de sa carence dans un domaine vital pour la nation, ose se féliciter bruyamment de sa décision récente, pour 1965, d'augmenter de 7 % les crédits destinés aux constructions scolaires ; mais dans le même temps, l'ensemble des investissements civils sont accrus de 10 %, ceux des équipements militaires de 14 %, alors qu'ils sont déjà le triple des investissements scolaires ; et la seule force de frappe bénéficie d'une augmentation de 25 %.

Non moins bruyamment, le gouvernement annonce une refonte totale du 2^e cycle du 2^e degré, du baccalauréat et de l'enseignement supérieur dans des conditions qui accroîtront la confusion née des réformes entreprises, depuis 1959 et dont les défenseurs de l'École ont justement dénoncé l'inspiration malthusienne et antidémocratique.

Cette situation ne saurait se prolonger sans que fût aliéné définitive-

ment l'avenir déjà compromis des enfants et des adolescents.

C'est pourquoi le C.N.A.L., qui ne saurait se résoudre à voir l'École et l'Université s'épuiser dans un drame quotidien, lance au pays et à l'opinion, avec l'accord des groupements et partis qui soutiennent son action, un nouveau cri d'alarme et un pressant appel.

Il faut que cesse au plus vite la grande misère de l'Université d'autant plus scandaleuse qu'au moment même où il lui mesure les crédits, le Pouvoir encourage le patronat à démanteler l'enseignement technique public et accroît son effort, notamment par le biais de la loi Barangé, au profit d'une école confessionnelle concurrente.

Il faut que l'enseignement public dispose enfin des moyens et des structures qui lui permettront de faire face pleinement à sa mission de formation de la jeunesse.

Ce qui signifie :

— que le budget de l'Éducation nationale, n'étant plus sacrifié à d'autres impératifs, devienne le budget de l'avenir ;

— que soit engagé tout de suite, au titre des deux prochaines années, un crédit d'au moins 10 milliards de F (1.000 milliards d'anciens francs) ;

— que les structures de l'enseignement étant enfin adaptées à un monde en évolution, une réforme démocratique de l'enseignement, inspirée des principes du plan Langevin-Wallon et du colloque du C.N.A.L. d'avril 1964, supprime toute préorientation arbitraire, toute spécialisation hâtive et assure à tous les jeunes un développement complet dans l'égalité et la diversité ;

— que la gratuité des études, sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable démocratisation de l'enseignement, soit effective ;

— que soit organisée une véritable éducation permanente ;

— qu'on développe largement et sans délai les écoles normales primaires et les établissements de formation de professeurs ;

— que toutes les mesures financières soient prises d'urgence pour que les jeunes les mieux doués pour l'enseignement ne se détournent plus de cette carrière au profit de situations moins défavorisées et pour que l'Université retrouve, en nombre et en qualité, les maîtres dont nos enfants ont besoin.

Après tant de retards accumulés, il appartient à tous les Français d'exiger que soit sauvegardé le droit de tous les jeunes à l'éducation, à l'apprentissage d'un métier et à la culture. Le C.N.A.L. les appelle — il est temps encore — à lutter contre les méfaits d'une politique scolaire dont le maintien compromettrait irrémédiablement le destin de toute une génération et à se faire les bâtisseurs enthousiastes d'une Université nouvelle, ouvrière de progrès et d'émancipation humaine.

Cet appel a reçu l'approbation :

— du Parti Socialiste Unifié, du Parti Radical et Radical-Socialiste, du Parti Socialiste S.F.I.O., du Parti Communiste Français, des Socialistes Indépendants, de la C.G.T., de la Fédération Nationale des Combattants Républicains, de l'Union Rationaliste, du Droit Humain, du Grand Orient, de la Grande Loge, de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'U.N.E.F.

La vie du Parti

Pyrénées-Orientales

La presse a publié, la semaine dernière, des informations fantaisistes concernant la situation du Parti dans les Pyrénées-Orientales. Il est exact que Noël Alteza, membre du C.P.N., et quelques autres membres du bureau fédéral, ont choisi ce moment pour quitter le Parti et ont publié un communiqué fracassant au nom de la Fédération tout entière, alors qu'ils n'engageaient qu'eux.

Ces camarades ne participaient plus aux activités du P.S.U. depuis plusieurs mois ; ils n'avaient pas repris leurs cartes de cette année. Il est totalement faux, en revanche, qu'une grande partie des militants ait suivi les démissionnaires. Nous publions ci-joint le rectificatif que le bureau fédéral des Pyrénées-Orientales vient d'adresser au journal *Le Monde* :

LE PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ CONTINUE DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

Quelques militants responsables ont effectivement quitté la Fédération P.S.U. des Pyrénées-Orientales. Mais, afin de ramener cet incident à ses justes proportions, la commission exécutive fédérale tient à souligner :

1° que la vie du Parti continue dans les Pyrénées-Orientales et que des militants dévoués recherchent toujours l'unité de la gauche socialiste et laïque qui demeure pour nous la seule voie possible ;

2° que l'ensemble de la Fédération partage le point de vue des démissionnaires sur les élections de Belfort, mais que celles-ci ne sont que le prétexte d'une démission déjà virtuelle depuis plusieurs mois. En effet, la plupart des démissionnaires ne participaient plus à la vie du Parti depuis les dernières élections cantonales.

Le secrétaire fédéral :
Antoinette CLAUX.

LEVALLOIS : Témoignage de sympathie au secrétaire de section

Samedi 3 octobre, les camarades de la section de Levallois-Perret, entourés de nombreux amis, se sont réunis pour témoigner à Pierre Pavie, secrétaire de la section depuis la fondation, leur sympathie à l'occasion de son départ en retraite.

Barnier, au nom de la section, Charles Picant, au nom du bureau fédéral de Seine-Banlieue et Edouard Depreux ont tour à tour retracé la carrière politique de Pierre Pavie, « socialiste authentique », militant exemplaire. Celui-ci remercia en quelques mots très simples, affirmant que, s'il prenait sa retraite sur le plan civil, il n'en restait pas moins un membre actif du P.S.U. et de la section.

La direction de *Tribune Socialiste* tient à s'associer aux camarades de Levallois et adresse ses meilleurs vœux au camarade Pierre Pavie, qui, malgré plus de trente années de militantisme actif, n'en continue pas moins à assurer tous les dimanches la diffusion du journal, au milieu des jeunes.

Puy-de-Dôme

Notre camarade Guillaneuf, membre du Comité politique national, secrétaire de la Fédération du Puy-de-Dôme, vient d'être nommé professeur à Lomé, au Togo.

Tribune Socialiste, en lui adressant ses meilleurs vœux de réussite dans son nouveau poste, ne peut que regretter son départ. Le dynamisme et le bon sens de notre camarade ayant été bien souvent utiles à la rédaction de notre journal.

17 et 18 octobre week-end de formation

Un week-end de formation est organisé, les 17 et 18 octobre, par les Fédérations de Paris et de Seine-Banlieue sur le thème : « Les problèmes de la Région parisienne. Comment orienter leur solution ».

Lieu : Relais international de la Jeunesse, l'Escaie, 38, île de Migneaux, à Poissy (Seine-et-Oise).

Prix : 20 F.

Inscrivez-vous rapidement : 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e).

TOURISME LATIN

DE GAULLE achève sa tournée en Amérique Latine sur tout autre chose qu'un triomphe. A notre époque, il ne suffit pas qu'un chef d'Etat promène deux étoiles de cordillère en cordillère pour faire le plein des amitiés gouvernementales. De Gaulle n'a pas satisfait les chefs d'Etat. Du Venezuela au Brésil, en faisant la boucle, il ne pouvait leur offrir que peu de chose. En tout cas, rien qui balance l'aide intéressée des Etats-Unis. Ce n'était pas le général Marshall couvrant l'Europe de ses dons en 1946. Il n'y avait pas de « plan de Gaulle » pour l'Amérique Latine...

Restait à tenter une opération de politique internationale. De Gaulle, déçu des affaires européennes et du partenaire allemand, suspect dans le Tiers-Monde arabe, a voulu tâter de l'amitié latino-américaine, après avoir pris la température du neutralisme sud-asiatique. Il a surtout évoqué devant ses auditoires la nécessité de regrouper les démocraties « indépendantes », les pays nés des nations catholiques d'Espagne, du Portugal et de l'Italie, qui résistent aux faux frères anglo-saxons et protestants qui trônent aux U.S.A. « Le Libertador » a dirigé toutes ses pointes verbales contre le Monopole américain. Il

a appelé à la solidarité des peuples qui veulent « partager » la direction du monde. Car, en fin de compte, ce qui intéresse par-dessus tout le Président de la République, ce n'est pas la liberté des peuples, c'est de les faire servir à sa politique de « grandeur ». Le but permanent de de Gaulle en politique internationale, c'est de partager avec les grands de l'O.T.A.N. et de l'O.N.U., dans un directoire restreint, la direction des affaires mondiales. Il a voulu persuader les gouvernements dictatoriaux de l'Amérique du Sud qu'il était l'homme capable de parler pour eux devant l'oncle Sam, comme il avait déjà tenté d'être le porte-parole des Etats européens.

Mais on peut douter que les gouvernements sud-américains soient très reconnaissants au général de cette tentative de patronage, assortie de fort peu d'offres de services économiques. Car en agitant le grand drapeau de l'indépendance, de Gaulle a donné à toutes sortes de milieux populaires et intellectuels l'occasion d'une agitation anti-yankee qui visait directement les gouvernements. De Caracas à Buenos-Ayres et à Rio, le grand voyage s'est accompagné de démonstrations de toutes sortes. Vive de Gaulle! a fini par

signifier: A bas le gouvernement. Non seulement les « latins », mais les Indiens aussi sont venus manifester leurs sentiments anti-gouvernementaux et anti-yankees. De Gaulle, pour un instant, a supplanté la popularité que Fidel Castro s'était acquise depuis longtemps. Mais bien que de Gaulle soit toujours flatté des acclamations populaires, il est peu probable qu'il ait goûté, ou compris, ce que signifie ce bouillonnement populaire auquel il a donné l'occasion de s'exprimer.

Revenu en France, de Gaulle et son gouvernement tireront la conclusion de cette équipée: l'Amérique Latine aime toujours la France. Mais quelle France? Est-ce vraiment celle de de Gaulle, la V^e République? N'est-ce pas plutôt, en puissance, la France révolutionnaire, celle qui n'a pas abandonné sa volonté de lutte pour le socialisme? Le socialisme instauré en France et en Europe, quel énorme levier, alors, pour les peuples exploités d'Amérique Latine! Voilà pour nous la leçon de ce voyage: lutter ici pour l'unité des forces populaires, pour le socialisme. Car seules les révolutions aident les révolutions.

P. Naville.

LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. REJETTE LE V^e PLAN

Le Bureau national du P.S.U. a examiné le projet d'orientation du V^e Plan établi par le gouvernement.

Il approuve les critiques exprimées par l'ensemble des organisations syndicales soulignant l'insuffisance des objectifs sociaux et dénonçant la conception néo-libérale et capitaliste qui a présidé à son élaboration.

Dans l'hypothèse retenue par le gouvernement aucune des revendications essentielles des travailleurs n'est satisfaite, tant sur le plan de la durée du travail que sur celui de la répartition des fruits de l'expansion.

Par contre, la hausse des tarifs publics, les menaces qui pèsent sur les avantages sociaux, le rythme d'augmentation prévu pour les salaires, bien en dessous du niveau de la production, témoignent de la volonté gouvernementale de freiner la consommation intérieure par une politique des revenus conçue comme une simple police des salaires.

Dans le même temps, le gouvernement propose de sacrifier le progrès général aux préoccupations de prestige. Priorité est confirmée aux crédits militaires alors que la croissance des dépenses d'équipement collectif restera en dessous des besoins en matière d'écoles, de logements, d'hôpitaux. La recherche scientifique est également traitée avec une indifférence totale alors qu'elle conditionne, pour une large part, l'amélioration générale du bien-être.

De plus, pour stimuler les investissements privés, il est proposé d'accroître, sans aucun contrôle, la marge d'autofinancement des entreprises, ce qui revient, dans les conditions actuelles, à faire payer aux consommateurs et aux salariés l'enrichissement du patrimoine capitaliste.

Une telle politique valorise le profit et soumet le développement économique à la domination des grands intérêts financiers comme le confirment par ailleurs la débudgétisation des investissements

publics et le recours à l'emprunt imposé au secteur nationalisé. Elle conduit ainsi l'Etat à se priver des moyens nécessaires à la réalisation de son propre plan lequel, à l'image des 3^e et 4^e Plans n'atteindra pas les objectifs, même insuffisants, qui lui sont assignés.

Le P.S.U. condamne sans réserve le V^e Plan et appelle les travailleurs à en rejeter l'orientation et les conclusions.

Une autre politique est dès maintenant possible. Orientée vers la satisfaction des besoins collectifs, en quantité et en qualité, et la réduction du temps de travail, elle doit être fondée sur:

— une croissance plus rapide de la production et une juste répartition du revenu national.

Elle implique: un développement massif des investissements productifs et notamment publics, la réduction des dépenses militaires et l'abolition des obstacles qui freinent l'économie française: spéculation immobilière, insuffisance de la production agricole,

lourdeur des circuits de distribution, gaspillages techniques de toutes sortes, privilèges capitalistes.

Sa mise en œuvre est conditionnée par une intervention effective des travailleurs dans le domaine économique et social, laquelle exige de profondes réformes de structures tant au niveau des entreprises qu'à celui des institutions. Sinon, toute participation ouvrière à l'élaboration du plan comme au contrôle de ses réalisations serait illusoire.

Elle impose enfin de concevoir la planification à l'échelle du Marché commun et l'élaboration d'une politique syndicale et socialiste commune dans le cadre européen.

Dans cet esprit, le P.S.U., en dehors de tout esprit partisan, propose aux organisations syndicales et aux partis de gauche de travailler à la mise au point d'un contre-plan définissant les objectifs et les réformes qui constitueront la réponse collective de l'opposition à la politique de classe du régime gaulliste.

LAIT

Manifestation de la force du syndicalisme agricole

TANDIS que la grève du lait s'étendait en province, le C.N.J.A. a tenu son neuvième congrès à Paris, du 30 septembre au 2 octobre. Marqué par la retraite de Michel Debatisse — atteint par la limite d'âge — ce congrès a confirmé les thèses antérieures du mouvement : soucieux d'éviter l'intégration, c'est-à-dire la subordination des agriculteurs aux industriels de l'alimentation et la prolétarianisation résultant de la concentration des exploitations, le C.N.J.A. se prononce pour « une agriculture de groupe industrielle et commerciale, solidement appuyée sur de solides unions coopératives ». Cette formule doit permettre aux agriculteurs de moderniser leurs exploitations tout en conservant la gestion de celles-ci.

Cependant, les militants du C.N.J.A. ont tenu à souligner que leur souci d'une transformation des structures ne les conduisait pas pour autant à négliger les problèmes de prix. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de considérer leur participation active à la grève du lait. A ce sujet, le congrès a affirmé la volonté du C.N.J.A. « d'obtenir une revalorisation des prix agricoles, notamment en faveur des productions animales » et a demandé aux députés « d'ouvrir un débat agricole dès la rentrée du Parlement ».

Le gouvernement dans l'impasse

Ce débat aura lieu prochainement, mais, étant donné la composition du Parlement actuel, il ne faut pas en attendre grand-chose. Regrettons au passage que les députés de la S.F.I.O. et du P.C. n'aient pas cru devoir s'associer au projet de motion de censure de notre ami Tanguy-Prigent. Il ne faut pas laisser la droite apparaître comme étant le principal défenseur des intérêts paysans, alors même que la majorité est en difficulté sur les problèmes agricoles. Il est significatif que le communiqué consacré à ces problèmes par les représentants des groupes U.N.R. et Indépendants, après leur entrevue avec Pompidou et Pisani, n'ont pas même évoqué la question du prix du lait !...

Nous ne sommes plus sous la IV^e République où un groupe de la majorité pouvait (comme l'a fait le M.R.P. en 1953) s'entremettre entre le gouvernement et les « revendicateurs » afin de mettre fin, moyennant certaines concessions du Pouvoir, à une action dangereuse pour ce dernier. La solu-

tion des conflits passe désormais par la technocratie d'Etat et non plus par le Parlement. C'est ainsi qu'on parle d'un arbitrage qui serait assuré par une commission de « sages », comme au moment de la grève des mineurs.

En attendant, le gouvernement est dans l'impasse. Il a cherché en vain à importer du lait frais. La Confédération européenne de l'agriculture, groupant les principales organisations agricoles, vient encore d'inviter les agriculteurs européens à renforcer leur solidarité. M. de Gaulle en est réduit à prendre, quelque part au large des côtes du Chili, un décret abaissant les droits de douane sur le lait concentré (dont le prix, comme celui du lait frais, est d'ailleurs plus élevé à l'étranger qu'en France).

D'autre part, le gouvernement laisse entendre qu'une négociation harmonisant l'ensemble des prix agricoles au niveau européen permettrait d'assurer des compensations aux agriculteurs français en ce qui concerne, notamment, les céréales et la viande. Mais il est peu probable que cette « harmonisation globale des prix agricoles » puisse intervenir rapidement, le gouvernement allemand s'efforçant de différer, pour des raisons électorales, un accord qui — surtout pour les céréales — entraînerait une baisse du revenu des producteurs d'outre-Rhin.

Priorité à la production animale

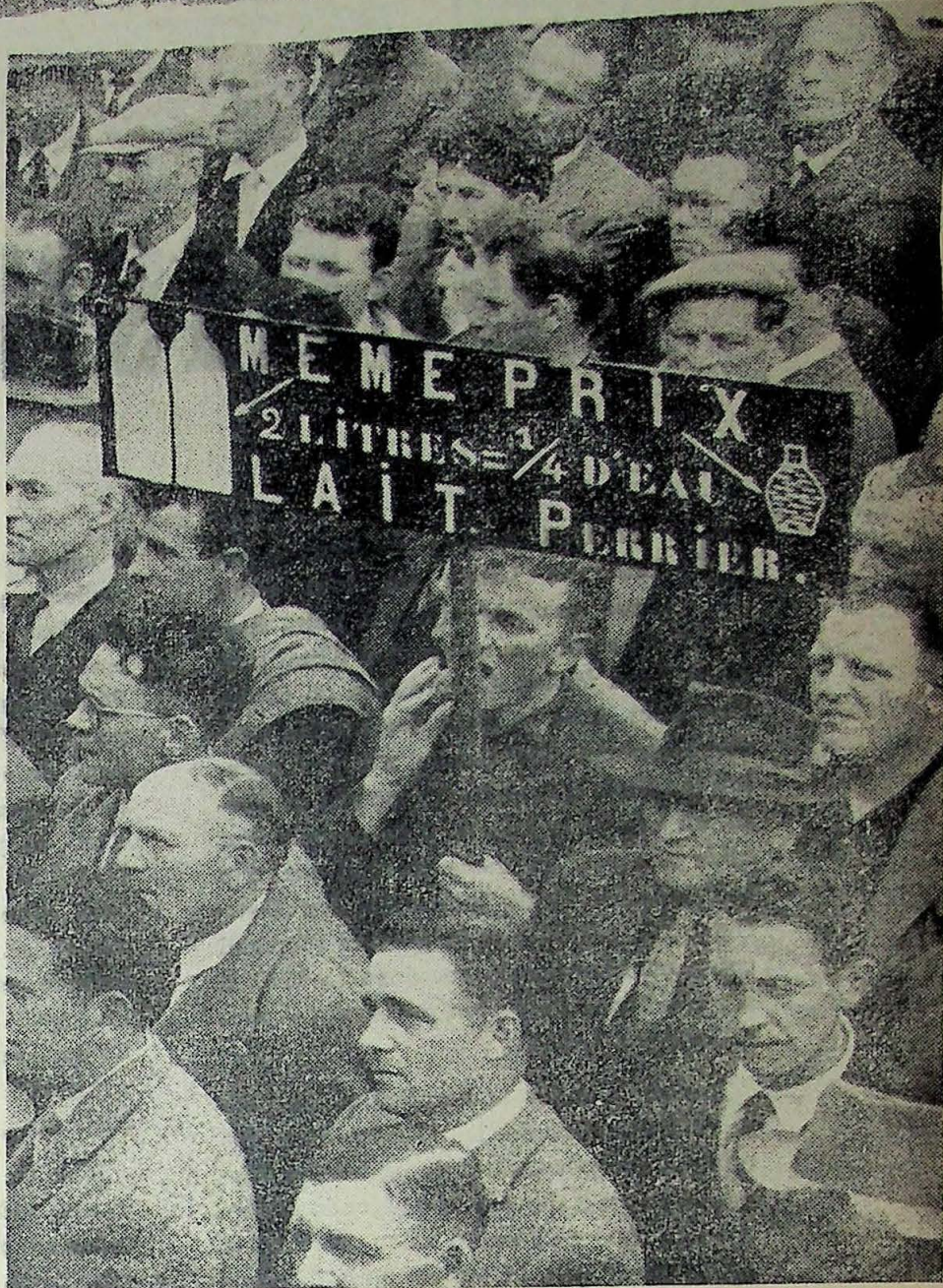
Au gouvernement qui déclare accorder une priorité à la production animale, Marcel Bruel, secrétaire général de la F.N.S.E.A., répond qu'un relèvement du prix du lait est le seul moyen d'éviter la pénurie dans les prochaines années. « Le refus de nos voisins d'approvisionner le marché français, assure-t-il, est certes l'indice d'une réelle solidarité professionnelle, mais il est aussi la preuve que l'Europe occidentale connaît une grave diminution de la production laitière. »

Bruel fait aussi appel aux travailleurs des villes, par-dessus la tête du gouvernement : « Si les consommateurs sont d'accord pour payer le prix moyen européen du litre de lait, qu'ils le fassent connaître. Alors la grève cessera dans l'immédiat ! » De fait, les syndicats ouvriers n'ont en général marqué aucune hostilité à l'égard des producteurs de lait, à l'exception d'André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O. (désavoué par l'U.D.F.O. d'Ille-et-Vilaine).

Certes, la grève du lait n'entraîne pas de perte pour les agriculteurs, puisque le lait non livré peut être transformé en beurre, mais elle n'en revêt pas moins un certain caractère de dureté : actions contre les producteurs récalcitrants, accrochages avec les forces de police en diverses régions. En Bretagne, l'épicier Edouard Leclerc, qui met en cause les bénéfices des coopératives agricoles et persiste à faire ramasser du lait, est violemment attaqué par les syndicalistes ouvriers et paysans.

Principale épreuve de force sur le plan social depuis la grève des mineurs, la grève du lait témoigne de la puissance du syndicalisme agricole.

Maurice Combes.



(Photo A.D.P.)

Première épreuve de force depuis la grève des mineurs.

St-NAZAIRE :

Paysans et ouvriers unis pour défendre les syndicalistes inculpés

Jeudi 24 septembre, jour où débutait la grève du lait en Loire-Atlantique, un léger incident eut lieu à Saint-Nazaire, où des syndicalistes paysans s'opposèrent à la livraison de lait aux « Nouvelles Galeries » de Saint-Nazaire, par un producteur de Donges. Ces quatre syndicalistes sont passés en justice jeudi 1er octobre.

Etaient présents lors de ce procès, en plus des représentants des différents mouvements agricoles, des représentants des syndicats C.G.T. et C.F.T.C., du P.S.U. et du P.C.F. qui montraient par leur présence leur solidarité avec le mouvement revendicatif paysan et leur opposition contre les menées gouvernementales anti-syndicales qu'elles soient.

Les syndicalistes paysans me dirent

ce qu'ils pensaient de Leclerc et de ses déclarations contre les coopératives laitières : « Leclerc, c'est un support du gouvernement. »

« Ses affaires ne doivent pas trop marcher pour qu'il veuille se faire de la publicité. »

« J'aimerais bien savoir comment il pourra vendre son lait s'il l'achète 60 F, s'il paye avec la différence son essence pour les transports, ses impôts, la pasteurisation du lait et son conditionnement. Tenez, notre coopérative venait juste d'amortir ses appareils à mettre le lait en berlingots en plastique qu'elle doit racheter d'autres machines pour mettre le lait en boîtes de carton, les clients ne voulant plus de lait en bouteille ni de lait en plastique. Tout cela se paye... »

« Mais nous ne pouvons même pas porter plainte contre Leclerc qui s'empare de bidons de lait sans la permission de leurs propriétaires, il paraît que ce serait encore nous qui aurions tort... »

Au procès, la plaidoirie de l'avocat fut parfaite :

« Je m'étonne tout d'abord que bien qu'il n'y ait pas de plaignant, que le préjudice ne soit que de 6 F, la Justice ait été si diligente, huit jours s'étant juste écoulés entre les faits et ce procès ! »

Le Pouvoir Exécutif n'essaye-t-il pas de faire pression pour que le Pouvoir judiciaire prête la main contre cette grève du lait ?

Mais si, comme le dit l'accusation, il y a entrave à la liberté du commerce, pourquoi ne pas inculper les dirigeants nationaux des producteurs de lait, puisqu'ils sont à la tête de cette grève du lait ?

« Mais il faut comprendre les raisons de cette révolte des paysans :

« Depuis 1958 le lait n'a augmenté à la production que de 0,98 p. 100 ; les aliments du bétail de 16,62 p. 100 ; les charges sociales de 320 p. 100.

« Et également le lait est vendu plus cher dans les autres pays du Marché commun.

« Quand des marins pêcheurs arroseraient leurs poissons invendus de gas-oil, il y a également destruction de denrées alimentaires, il n'y a jamais

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE
Directeur politique :

HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef :
ERIC BERGAIRE

Administration : Redaction :

54, bd Garibaldi Paris (XV^e)
Tél. : SUF 19-20

81, r. Mademoiselle Paris (XV^e)
Tél. : FON 22-60

Publicité :

Geneviève Mesguiche
6, Avenue du Maine
Paris-14^e Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

3 mois 7,5 F
6 mois 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
68-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

PIERRE NAVILLE

Questions du socialisme. I.

la classe ouvrière et le régime gaulliste

Un volume in-8 de 490 pages 18 F

ETUDES ET DOCUMENTATION INTERNATIONALES
29, rue Descartes, Paris-V^e

eu, que je sache, d'inculpés pour autant.

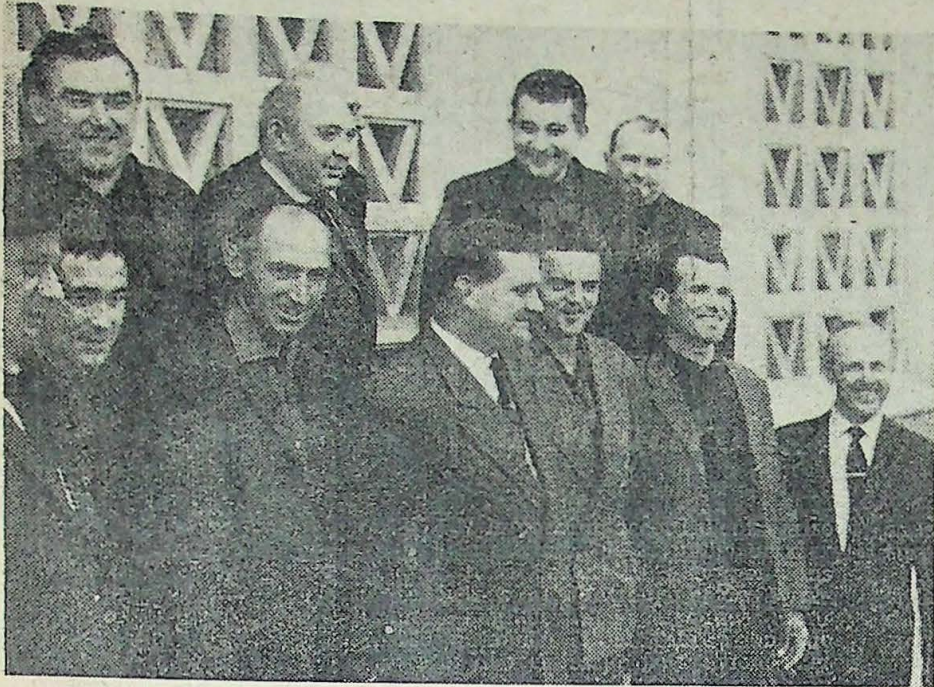
« Quand l'E.D.F. où les professionnels d'autres corporations font grève pour de meilleurs salaires, ces grèves sont acceptées et il n'y a pas de procès pour autant.

« Ici également nous assistons à une grève qui veut faire pression sur le gouvernement pour que de meilleurs

leurs revenus soient assurés aux producteurs de lait, qui ne vivent que de leur travail.

« Le syndicalisme demande des sacrifices, et les militants syndicalistes qui sont inculpés ici n'ont eu que le seul tort de se dévouer à la cause de tous. »

Denise Franck.



(Photo « Tribune ».)

Les quatre inculpés, les représentants des mouvements agricoles et des syndicats C.F.T.C. et C.G.T. devant le palais de justice.

BREST :

Contre LECLERC

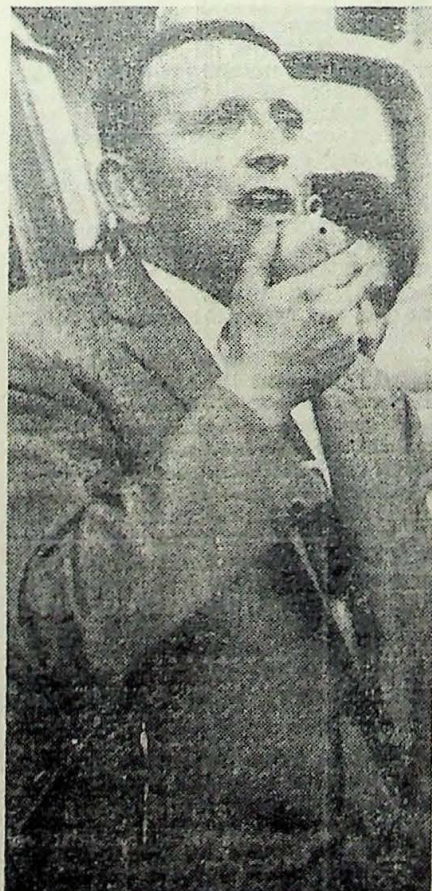
La grève de livraison du lait lancée par les organisations syndicales paysannes n'a pas toujours été bien comprise par l'opinion, souvent victime de la propagande gouvernementale. Malheureusement la récente initiative de Leclerc à Brest n'a fait qu'accroître la confusion.

L'expérience commerciale de Leclerc, qui s'est particulièrement développée dans le Finistère, a été étudiée par la section de Brest du P.S.U.; nous en avons vu les avantages, dont le plus important est la nette baisse des prix dont nous avons bénéficié, ainsi que la preuve qui a ainsi été donnée qu'il était possible de diminuer les marges de profit entre producteurs et consommateurs. Cependant, nous nous sommes méfiés de certains aspects de cette expérience, surtout du fait qu'elle repose uniquement sur la personnalité de Leclerc, sans doute désintéressé, mais dont les idées politiques et sociales manquent quelque peu de cohérence (c'est le moins qu'on puisse dire) : tout en attaquant les circuits commerciaux actuels, il prétend rester exclusivement dans le domaine économique et « ne pas faire de politique » : c'est ainsi qu'il ne critique jamais le gouvernement ou le régime capitaliste, même indirectement, et n'hésite pas à l'occasion à faire dans ses tracts l'éloge de de Gaulle.

Les derniers événements qui se sont déroulés à Brest ont justifié notre méfiance : les journaux, la radio et la télévision ont donné une abondante publicité à la prise de position de Leclerc devant la grève du lait. Certaines de ses idées sont justes : en particulier lorsqu'il s'attaque aux industries laitières, ainsi qu'à ce qu'on appelle les « coopératives » où, comme chacun le sait ici, les paysans n'ont pratiquement aucun pouvoir de gestion. Leclerc paie ses fournisseurs à un prix nettement plus élevé que les coopératives, tout en revendant à ses clients à un prix plus bas. La grève déclenchée, il a continué à s'approvisionner auprès d'eux ; parfois même il s'est servi, en raflant au bord des routes les bidons destinés aux coopératives. Mais par ailleurs, il a lancé à la population un appel où il lui demandait de manifester contre cette grève. C'est là évidemment que son rôle devenait fort contestable : consciemment ou non, il jouait le rôle

de grève, et il ne faut pas s'étonner de la réaction, non seulement des syndicalistes agricoles, mais aussi des syndicalistes ouvriers de la C.G.T. et de la C.F.T.C. qui sont venus nombreux à l'appel de leurs organisations pour protester contre cette initiative pour le moins intempestive. Leclerc est apparu en fait comme complice du gouvernement, dont il n'a nullement dénoncé les responsabilités dans ce conflit, d'autant plus que cette manifestation qu'il avait lancée sur la voie publique (devant la gare) semblait non seulement autorisée, mais même appuyée par les Pouvoirs publics : un cordon de police le protégeait et a même chargé durement les syndicalistes paysans et ouvriers.

En ce qui nous concerne, au P.S.U., nous avons pris position pour la grève du lait lancée par les paysans, comme nous approuvons les grèves faites par



(Photo Agip.)

Leclerc : il n'a fait qu'accroître la confusion.

les ouvriers ou les fonctionnaires, même si elles gênent les usagers. Nous savons que l'action des paysans reste parfois dans des limites que, pour notre part, nous voudrions voir dépasser et qu'en particulier ils acceptent trop souvent le système commercial traditionnel dont ils sont pourtant victimes : l'évolution qui se fait vers une prise de conscience des véritables problèmes est extrêmement lente, mais elle se fait cependant ; et il faut l'encourager. Aussi nous, qui savons reconnaître ce qu'il y a de positif dans l'expérience Leclerc, nous

condamnons cette provocation à laquelle il s'est livré. Il est vraiment regrettable que ce soit contre lui qu'il ait réussi, par sa maladresse, à faire l'union des syndicats ouvriers et paysans, qui ont pourtant à lutter contre d'autres adversaires. Il est vraiment regrettable qu'il ait ainsi dressé les consommateurs (en particulier les ménagères) contre les paysans, et qu'il ait encore rendu plus confuse une situation qui n'est déjà pas toujours comprise par tout le monde.

Paul Tremintin.

SOCIAL

Accord d'entreprise à Montrouge

UN important accord d'entreprise a été signé le 21 juillet dernier à la Société Messier qui, dans ses usines de Montrouge et des Pyrénées, emploie 2.400 personnes (dont 900 manuels) à la fabrication de trains d'atterrissage pour avions. Cet accord comporte la reconnaissance du délégué syndical dans l'entreprise et présente la particularité d'avoir été conclu entre la direction et des responsables nationaux des fédérations de la métallurgie C.G.T., F.O., C.G.C. et C.G.S. La C.F.T.C. s'est refusée. La personnalité du président de la société n'est pas non plus indifférente : il s'agit de M. René Lucien qui a écrit en 1961 une plaquette dédiée au général de Gaulle et intitulée : « L'association, doctrine sociale du monde de demain. »

Aux termes de l'accord, le représentant syndical d'entreprise bénéficie de la même protection que les délégués au comité d'entreprise ; il lui est alloué un crédit de dix heures pour l'exercice de son mandat. En outre, les communications syndicales seront affichées sans accord préalable de la direction.

D'autre part, l'accord entraîne des améliorations portant sur les primes, la « mensualisation » du personnel horaire, le départ en retraite.

En contrepartie, les parties contractantes s'engagent à recourir en cas de litige, à l'arbitrage du ministre du Travail. En cas de conflits collectifs, l'accord précise également que les parties s'engagent « à ne pas recourir à la grève ou au lock-out avant d'avoir épuisé toutes les possibilités réglementaires conventionnelles, légales ou particulières, de solution. » Elles décident :

— De se réserver la possibilité, par un accord réciproque et sans qu'il s'agisse d'une obligation, de recourir à un référendum...

— Au cas où le référendum serait écarté de laisser toujours un délai de trois jours francs de conversations après un refus officialisé d'une revendication non satisfaite, avant de recourir à la grève.

L'ambiguïté de cet accord a amené la Fédération des métaux C.G.T. à déclarer qu'« empruntant une tactique devenue coutumière au patronat, la direction Messier a subordonné l'attribution de certains avantages à l'acceptation de clauses de collaboration de classe ».

La fédération ajoute : « C'est pour ne pas priver les travailleurs du bénéfice d'un certain nombre d'avantages nouveaux appréciables que l'accord a été signé en l'état. » Cette tactique est celle que la C.G.T. appliqua — non

sans hésitations — lors de la signature des accords Renault, en 1956.

Le véritable problème est de savoir si la reconnaissance du délégué syndical conduit à l'intégration pure et simple des syndicats dans l'entreprise ou permet de contester plus efficacement le pouvoir patronal. La réponse dépend de l'action syndicale.

M. C.

TARBES :

Licenciement à l'usine Morane

Tribune socialiste a, en son temps, relaté les difficultés de la firme Morane et la prise en charge par Potez de l'usine d'Ossun près Tarbes.

A la mi-septembre, la Direction de l'usine a fait savoir qu'elle était obligée de procéder à un licenciement de personnel.

Les syndicats de l'établissement : C.G.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. ont eu une entrevue le 25 septembre avec M. le Préfet des Hautes-Pyrénées afin de proposer sous la présidence de ce dernier, une table ronde réunissant outre la direction de l'usine et les organisations syndicales, les représentants du Conseil général, les parlementaires et des membres de la Chambre de Commerce. Cette conférence aurait eu pour but de rechercher en commun des solutions constructives à la situation de Morane en particulier et au développement industriel des Hautes-Pyrénées, en général.

La Préfecture a repoussé cette conférence, alléguant que cette dernière serait inopérante « le gouvernement étant parfaitement informé de la situation et par conséquent à même d'y apporter remède ».

Ce même jour, le 25 septembre, au cours d'une séance du Comité d'entreprise proposée par les organisations syndicales, ces dernières ont proposé à la direction des mesures qui selon elles, permettraient non seulement de rétablir le plan de charge dans l'immédiat, mais encore de reprendre l'embauchage des jeunes libérés du service militaire. Les organisations syndicales ont demandé à M. Potez de surseoir, au moins provisoirement, aux licenciements projetés.

Le 2 octobre une grève générale a eu lieu dans l'usine à la quasi-unanimité dans toutes les catégories du personnel.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au
Parti Socialiste Unifié et de-
mande à être mis en contact
avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège
du P.S.U., 81, rue Mademoi-
selle, Paris (15').

III^e et IV^e PLANSA l'épreuve
des faits

AVANT de porter un jugement sur le V^e Plan, il est indispensable d'analyser les expériences précédentes de « planification à la française » car il est toujours intéressant d'éclairer le présent par le passé, d'autant plus que le cadre général de cette planification ne subira pas de modifications importantes. Donc, l'avis que l'on pourra porter sur le V^e Plan est en grande partie fonction de celui que nous aurons émis sur les deux plans précédents.

Notre analyse relative aux III^e et IV^e Plans portera d'abord sur les résultats globaux, ensuite sur les réalisations secteur par secteur.

I. — RESULTATS GLOBAUX

a) Dans le domaine de la production, le III^e Plan n'a été atteint qu'à 97 %. Pour l'industrie, le retard s'est limité à moins de 2 %, mais pour l'agriculture il est plus important (si l'on fait la moyenne des récoltes de 1960 et 1961 pour tenir compte des variations climatiques).

Le IV^e Plan risque de subir un sort identique : léger retard, non catastrophique, mais néanmoins évident ; l'agriculture progresse à un rythme de 3,8 % par an, au lieu des 4,5 % prévus. Quant à la production industrielle, elle n'était pas en retard sur les prévisions à la fin de 1963, mais elle risque de l'être en 1964 et surtout en 1965 si les menaces de crise ne s'éloignent pas.

b) Les investissements, pendant le III^e Plan, ont été plus faibles que prévus dans l'agriculture (accroissement de 4,8 % par an contre 5,5 %) ; mais dans l'industrie, les réalisations ont suivi de plus près les prévisions.

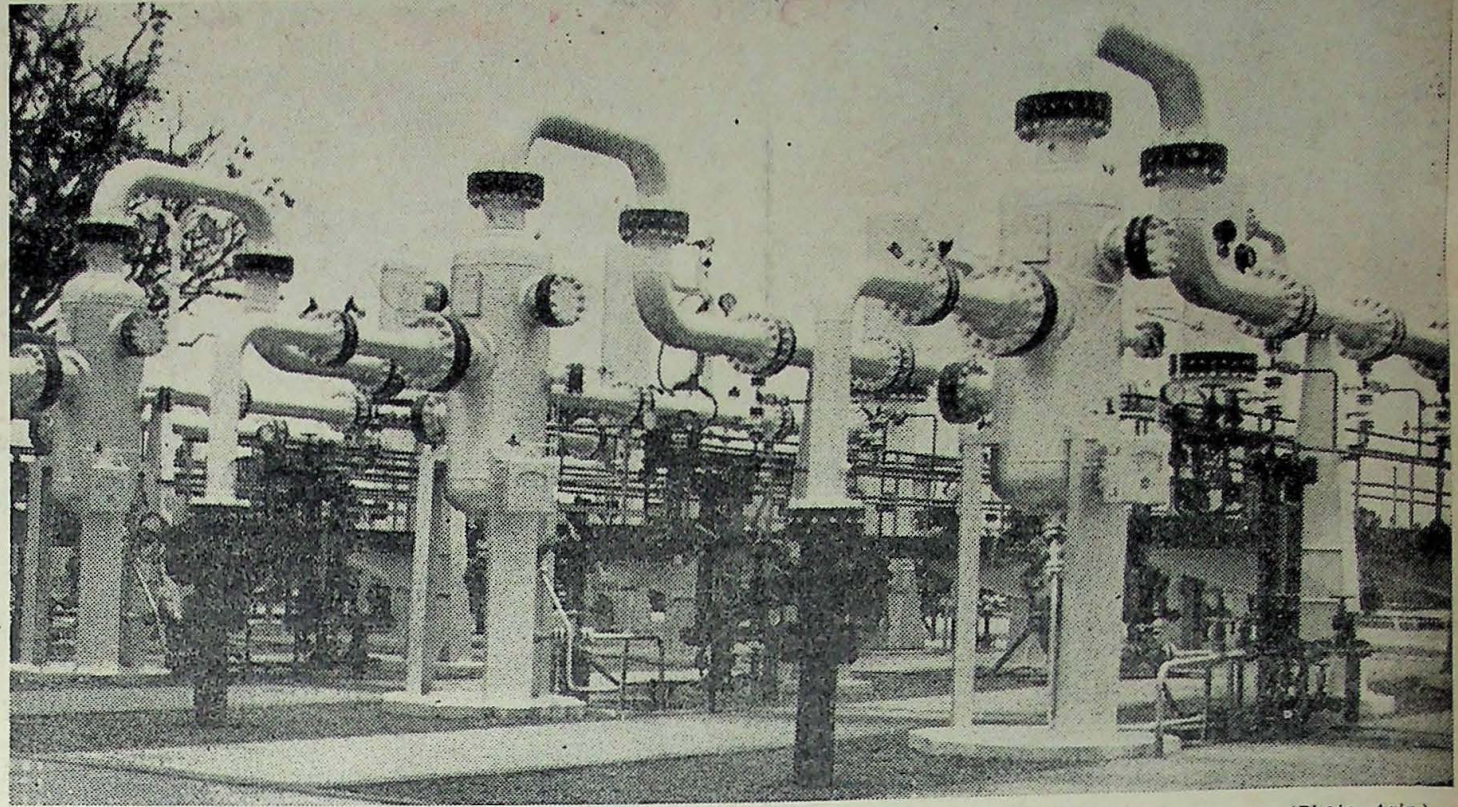
D'après les trois années et demie écoulées et ce qu'on peut anticiper des dix-huit derniers mois du IV^e Plan, on peut être certain que les investissements seront nettement en retard par rapport à ce qu'on attendait. Sous ce rapport, le IV^e Plan est en régression par rapport au III^e.

De même, en ce qui concerne les investissements sociaux, le III^e Plan avait été à peu près réalisé, sauf dans le domaine hospitalier ; au contraire, le IV^e Plan prend un sérieux retard, surtout pour les équipements urbains et culturels (qui risquent d'être réalisés au maximum à 80 %) mais aussi pour l'éducation nationale (90 % de réalisations probables à la fin de 1965) et pour l'équipement sanitaire et social.

Il faut cependant signaler que l'effort prévu par le IV^e Plan dans ce domaine des équipements sociaux (sans être encore suffisant) était nettement plus important que celui envisagé par le III^e.

c) Les prévisions concernant l'emploi n'auront été suivies ni dans le III^e ni dans le IV^e Plan ; dans l'un, l'objectif fixé aura été atteint à 98 % ; dans l'autre, l'augmentation de la population active devait être de 2 % par an ; elle n'a été en fait que de 0,8 %, par suite de l'allongement du service militaire jusqu'en 1962, de la prolongation de la scolarité et d'une régression relative du travail féminin. Cette erreur sur l'emploi est en grande partie la cause de la « surchauffe » de l'économie qui a servi de prétexte à la « politique de stabilisation » suivie par le gouvernement depuis septembre 1963.

d) En effet, ce faible accroissement de l'emploi (auquel on peut ajouter le niveau insuffisant des investissements productifs) n'a pas permis de faire face à l'augmentation brutale de la consommation due, non pas à une amélioration très substantielle des dépenses par ménage, mais au rapatriement des Français d'Algérie. De ce fait, la consommation a crû en moyenne de 6,6 % par an alors qu'on s'attendait à 5,2 %. La production



Les machines peuvent travailler 24 heures sur 24, mais les hommes ?

(Photo Agip.)

a donc été insuffisante pour satisfaire cet à-coup imprévu par nos planificateurs (mais non imprévisible !). Il en résulte le plan de stabilisation de septembre 1963, destiné à restreindre la consommation. Ainsi, le rythme d'accroissement de celle-ci sera certainement bien au-dessus des 5,5 % pour 1964-1965, de manière à compenser l'apport de 800.000 consommateurs supplémentaires.

La même politique de restriction volontaire de la consommation avait été suivie en 1958-1959 au cours du III^e Plan, pour supprimer, à ce moment-là, l'hémorragie de devises étrangères ; elle avait abouti à un retard important de 4 % sur les prévisions globales du plan en 1961.

e) Nous pouvons porter sur ces résultats généraux les jugements suivants :

— Bien que l'écart entre prévisions et réalisations globales ne soit pas très important, les objectifs fixés n'ont pas été atteints. On note un léger décrochage par rapport aux plans dont les ambitions sont cependant moyennes. Il en résulte que l'économie française progresse à un rythme inférieur, non seulement à celui des économies soviétique et japonaise, mais également à ceux des économies allemande et italienne.

— C'est chaque fois par suite d'une décision du gouvernement que ce retard intervient. Ce fut d'abord la décision Pinay-Rueff (1^{er} janvier 1959) d'amplifier la politique restrictive quant à la consommation, pour limiter le montant des importations ; cette décision ne tint délibérément pas compte des objectifs ni des équilibres fixés par le plan, de sorte qu'il fallut réadapter celui-ci en baisse sous forme d'un plan intérimaire 1960-1961. De même, Giscard d'Estaing, mettant sur pied un « Plan de stabilisation » en septembre 1963, ne s'inquiéta pas du IV^e Plan qu'on accepta à partir de ce moment-là de ne plus suivre. Le ministre des Finances et ses préoccupations particulières priment donc en France le plan qui ne revêt de caractère obligatoire ni pour le secteur privé ni non plus pour le gouvernement lui-même.

— Il résulte que la croissance de l'économie française ne revêt aucune régularité dans le temps même à l'échelon global ; déjà, pour la période 1957-1961, la crise 1958-1959 n'avait pas été évitée ; pour le IV^e Plan, la croissance passe de 6,2 % en 1962 à 4,8 % en 1963 et 1964 et ne sera probablement plus que de 4 % en 1965. Or le but essentiel du plan était de prévoir une régularisation dans le temps de l'économie française, de manière que les investissements du secteur privé puissent s'effectuer sans crainte et favoriser à leur tour la croissance.

Donc, malgré une assez faible (mais non négligeable) différence entre prévisions et réalisations, le plan est un échec, même au niveau global. Cet échec est beaucoup plus visible lors-

qu'on envisage le problème, non plus sous cet aspect général, mais secteur par secteur.

II. — LES RESULTATS
SECTEUR PAR SECTEUR

Il est certes indispensable d'avoir une vue générale de l'évolution du plan et de calculer des taux de progression globaux, mais il est dangereux de se borner à cette analyse grossière. Il est indispensable de se rendre compte de la progression secteur par secteur car, si de grosses distorsions se créent entre ceux-ci, cette moyenne de l'économie perd toute valeur : elle ne fait plus ressortir les déséquilibres inquiétants qui peuvent se produire. Est-ce le cas en France ?

a) Dans le domaine de la PRODUCTION, on assiste à des disparités importantes :

— d'une branche à l'autre : en agriculture, la betterave et les céréales dépassent largement les objectifs fixés, mais la production de viande est fortement en retard, tant par rapport au III^e que par rapport au IV^e Plan. Dans l'industrie, la chimie est régulièrement en avance sur les prévisions (plus de 30 % en 1961), ainsi que les matières plastiques, le verre et l'aluminium ; au contraire, on a noté à la fin du III^e Plan un net retard du machinisme agricole, des textiles et même de l'automobile qui, en avance actuellement sur les prévisions du IV^e Plan, risquent de se retrouver encore à la traîne si le gouvernement maintient jusqu'en 1965 sa politique de restriction à la consommation. Enfin, les industries de base (charbon, sidérurgie, première transformation des métaux, machines-outils) ne progressent absolument pas au rythme escompté.

— à l'intérieur même des branches d'activité : ce sont les stades les plus élaborés de chaque branche qui bénéficient des taux d'accroissement les plus forts. Ce sont les produits les plus luxueux qui bénéficient des taux d'accroissement les plus élevés. Ce phénomène est particulièrement frappant dans le domaine du logement où, de 1959 à 1963, le nombre des H.L.M. (locatives et en accession à la propriété) a stagné à 101.000, alors que les logements de luxe à financement privé (sans primes) s'accroissaient de 35 % pendant le même temps et doivent encore progresser de 30 % entre 1964 et 1965.

Et c'est là qu'on enregistre un des échecs les plus nets des Plans français : la production, mue par la recherche du profit maximum, se déplace vers les usages les plus luxueux et les moins utiles. Malgré les mises en garde du Commissaire au Plan contre la civilisation du gadget, l'industrie française destine une part de plus en plus grande de son activité aux produits les plus inutiles, au détriment des produits de base. D'ail-

leurs, les prix de revient industriels sont eux-mêmes grevés par les frais somptueux que représente l'accroissement de la publicité sous toutes ses formes (y compris le cadeau « d'affaire » et le déjeuner « d'affaire »).

b) Ce phénomène provient du fait que les disparités entre revenus ne font que s'accroître. Elles se manifestent sous les formes suivantes :

— par classe socioprofessionnelle : de 1956 à 1961, les patrons de l'industrie et du commerce, les professions libérales et cadres supérieurs ont vu leurs revenus (déclarés) s'accroître en valeur relative à un rythme légèrement supérieur à celui des cadres moyens, employés et surtout ouvriers ; en valeur absolue, la différence entre les accroissements est donc très forte ;

— à l'intérieur même de la classe ouvrière : entre 1952 et 1963, la hausse des salaires a été de moitié plus forte pour les ouvriers qualifiés que pour les manœuvres, et que dire des salariés confinés au S.M.I.G. (ou au S.M.A.G.) dont la paye n'évolue qu'au rythme de l'accroissement d'un indice des prix truqué ! Leur pouvoir d'achat n'a en rien progressé depuis 1956 ;

— par branches d'activité : les salaires versés dans la chimie et l'électromécanique progressent, à qualification égale, beaucoup plus vite que dans le textile, la construction navale ou le bois qui sont pourtant défavorisés depuis longtemps ;

— par statuts de salariés : le salaire moyen dans le secteur public s'accroît au rythme moyen de 4 % alors que celui du secteur privé augmente de 8 % par an ;

— par régions : ces distorsions se manifestent elles-mêmes à un triple niveau ; il existe, d'une part, un déséquilibre entre Paris et la province où le salaire moyen est de 55 % inférieur à celui de Paris (l'écart avec le Centre ou la Bretagne est même de 75 %) ; d'autre part, un déséquilibre de part et d'autre d'une ligne Marseille-Le Havre, les régions orientales ayant des salaires de 20 % plus forts en moyenne (même en excluant Paris) que les régions occidentales ; enfin, un déséquilibre entre la ville et la campagne, le salarié agricole (ni logé ni nourri) gagnant deux fois moins que le salarié de la ville. Ces distorsions ne font également que croître, malgré une politique d'aménagement du territoire qui se voudrait énergique.

c) POUR L'EMPLOI, les distorsions sont également frappantes ; au niveau global, on se plaint d'une « surchauffe » de l'économie française, mais il n'empêche qu'il existe en permanence des « poches » de chômage.

— pour certaines branches d'activité (construction navale, charbonnages, textiles) ;

— pour certaines zones géographiques (Bretagne, Sud-Ouest).

De plus, l'évolution économique impose la fermeture de nombreuses entreprises (même dans des régions et pour des branches d'activité en expansion) dont le régime capitaliste ne permet pas de reclasser la main-d'œuvre aussi rapidement et dans d'aussi bonnes conditions qu'il serait souhaitable. Le rythme de ces fermetures d'entreprises s'accroissant depuis un an, il se pose donc des problèmes de plus en plus inquiétants pour l'équilibre de l'emploi.

d) AU NIVEAU DES INVESTISSEMENTS

— il existe, bien entendu, les mêmes déséquilibres par branches d'activité que ceux notés pour la production, c'est-à-dire que les investissements dans la sidérurgie et autres industries de base sont insuffisants ;

— d'autre part, les investissements étrangers s'accroissent à un rythme beaucoup plus rapide que les investissements d'origine française. Les capitaux américains, en particulier, s'investissent à un rythme croissant en France. De janvier 1958 à août 1964, 532 milliers de dollars se sont placés dans notre pays, contre 407 milliers en Belgique-Luxembourg, 400 en Allemagne, 387 en Italie et 294 en Grande-Bretagne.

Ces investissements se concentrent pour moitié dans deux branches : la mécanique (y compris la construction mécanique) et la chimie (y compris le caoutchouc). Les inconvénients d'une telle invasion sont faciles à déceler : outre le fait que la politique étrangère d'un pays, où les capitaux étrangers sont trop nombreux, ne peut pas être vraiment indépendante, il faut observer que l'économie nationale ne peut pas être contrôlée et que toute « planification » devient illusoire, dans la mesure où cette masse de capitaux n'a pas pour but l'expansion de l'économie nationale.

Du point de vue social, une telle situation est également dangereuse, car les sociétés américaines débouchent leur personnel avec une désinvolture sans pareille (exemple : Remington).

— Enfin, les investissements publics dont nous avons noté déjà les insuffisances globales tendent à changer de nature : on les « débudgétise » de plus en plus, soit que la Caisse des dépôts et consignations assure le relais du F.D.E.S. (un milliard de francs en 1961, quatre milliards en 1964), soit que les sociétés nationalisées doivent recourir à l'emprunt (à des taux d'intérêt plus élevés, bien entendu).

En conclusion de cette analyse secteur par secteur, nous observons donc :

— des disparités importantes qui ne font que s'accroître ;

— des éléments venant limiter, encore plus qu'auparavant, les possibilités d'intervention de l'organisme planificateur (capitaux étrangers, débudgétisation des investissements). D'ailleurs, le IV^e Plan avait prévu tout un arsenal de mesures d'incitation qu'il n'a jamais osé utiliser (généralisation de la taxe à la valeur ajoutée, contrats fiscaux, mesures tendant à réorganiser les circuits financiers).

De plus en plus, le plan « indicatif » tend à devenir une « super-étude de marché », selon le vœu du ministre des Finances qui tient à garder entre ses mains les rênes de la politique économique du pays (1). C'est là la caractéristique essentielle du Plan qu'il ne faut jamais perdre de vue. Il est incapable de diriger l'économie nationale selon ses propres prévisions ; il ne peut pas la régulariser d'une année à l'autre ; il ne diminue en rien les graves disparités qui apparaissent ou s'accroissent sans cesse ; il ne permet même pas une confrontation démocratique entre les diverses forces actives de la nation puisque la participation des travailleurs à son élaboration (et encore moins au contrôle de ses réalisations) est illusoire. Sa principale utilité est de permettre une discussion et une confrontation des points de vue entre les administrations et les diverses branches du patronat. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'il est bien difficile d'obtenir davantage en régime capitaliste.

Yves Durrieu.

(1) A signaler que les dépenses militaires ont toujours été en dehors du cadre du Plan et que son Commissaire n'est pas admis à discuter de leur montant.

V^e PLAN

Un contenu de classe caractérisé

Forte limitation des salaires, pas de réduction de la durée du travail, réduction des prestations sociales...

Serge Mallet a abordé ici même, la semaine dernière, l'analyse critique du projet gouvernemental de V^e Plan. Bien qu'il n'ait guère été tendre, il est loin d'avoir tout dit sur les griefs à formuler à l'encontre de ce texte qu'examine actuellement le Conseil économique et social.

Nous voudrions, aujourd'hui, souligner le contenu de classe de ce projet, qui constitue un compromis entre les visées planétaires de l'Elysée (force de frappe), le conservatisme de Pompidou et de Giscard d'Estaing (abandon de nouveaux pans du dirigisme économique d'après guerre) et les ambitions planificatrices du commissaire au plan Massé (priorité aux équipements collectifs et début de politique des revenus). Ce contenu de classe apparaît de trois façons : dans la méthode de présentation du plan ; dans le refus gouvernemental de satisfaire les revendications sociales les plus fondées ; enfin dans le soin apporté à améliorer la situation des classes privilégiées.

Commençons par la méthode de présentation. Au printemps, le Conseil économique et social, reprenant certaines des propositions formulées deux ans plus tôt par le « Colloque sur la planification démocratique » (1), recommandait à l'unanimité que le futur V^e Plan soit, dès l'origine, préparé dans des conditions de clarté et de loyauté qui en facilitent la compréhension et la discussion.

Mise en condition de l'opinion

A cet effet, le Conseil économique demandait :

1 Qu'avant de commencer les évaluations, le commissariat au Plan étudie avec le Conseil économique *quelles hypothèses seraient à chiffrer*. Par exemple, quels efforts représenteraient une construction plus massive, une politique d'enseignement plus dynamique, la mise en chantier d'un grand nombre d'hôpitaux ; quelles économies dégagerait un ralentissement des dépenses de force de frappe ; quelle réduction de la production entraînerait une moindre durée du travail ; quels changements opéreraient une redistribution des revenus au profit des classes populaires et une amélioration substantielle des prestations sociales et familiales...

Tout cela était élémentaire : comment y voir clair si l'on n'a pas chiffré les choix ! Pourtant les services gouvernementaux n'ont pas obtempéré. Le Conseil économique n'a pas été consulté sur les hypothèses à chiffrer. Ce qui rend présentement sa tâche — et celle de l'opposition en particulier — beaucoup plus difficile.

2 Le Conseil économique avait également demandé que le gouvernement *présente simultanément à la nation plusieurs projets de plan* — entre lesquels, bien sûr, le gouvernement aurait marqué ses préférences, mais qui auraient permis à la nation de se faire une idée précise des options qui s'offrent à elle.

Cela n'a pas, non plus, été fait. Seul le projet à 5 % d'expansion annuelle (que le gouvernement préconise) a fait l'objet d'une analyse détaillée. En dehors de lui, un seul contre-projet a été chiffré : à 3,7 % de croissance annuelle ; mais tellement minable (chômage, progrès ridicule de la consommation...) que personne ne pourrait le soutenir (Giscard d'Estaing lui-même a parlé, à son sujet, de « projet-repoussoir »).

Le plan plus ambitieux que le projet gouvernemental (à 5,5 % ou 6 % de croissance annuelle, par exemple) n'a, lui, pas été chiffré. Comme cela, l'opinion ne voit pas ce qu'elle perd. Cette perte est pourtant énorme : une expansion de 6 % accroîtrait la richesse nationale de 6.000 milliards d'anciens francs (par rapport au projet gouvernemental) durant les cinq années du V^e Plan (1966-1970) ; or, 6.000 milliards, c'est... dix-sept fois les contributions scolaires de cette année ou encore vingt fois les prêts de l'Etat aux H.L.M. Une paille, quoi !

Eh bien ! tout cela n'est pas chiffré dans le rapport gouvernemental, qui se contente d'énumérer les inconvénients du projet à forte croissance dans un texte que Serge Mallet citait la semaine dernière : tensions nombreuses sur les prix, les salaires, l'emploi, le commerce extérieur, « obligeant à adopter des mesures plus contraignantes en matière de politique des revenus et d'adaptation des structures ».

Le choix de classe du V^e Plan apparaît déjà dans cette façon de présenter les choses : on « met en condition » l'opinion publique, pour qu'elle trouve naturelle l'adoption du projet gouvernemental (en dépit de ses tares nombreuses), alors que les orientations inverses (qui seraient plus favorables aux classes populaires) ne sont pas présentées loyalement.

L'analyse détaillée du projet du V^e Plan renforce ce sentiment.

Des refus significatifs : salaires, durée du travail, prestations sociales

Pour souligner le contenu de classe du V^e Plan, nous nous contenterons de citer cinq exemples, pour ne pas allonger trop :

1 *Refus gouvernemental de réduire légalement la durée du travail*. Le texte officiel se contente d'envisager une « réduction limitée et spontanée de la durée hebdomadaire » ; entendez par là que si patrons et salariés s'entendent, par conventions collectives, pour une légère réduction du temps de travail, le gouvernement n'y mettra pas obstacle. Quelle magnanimité, vraiment !

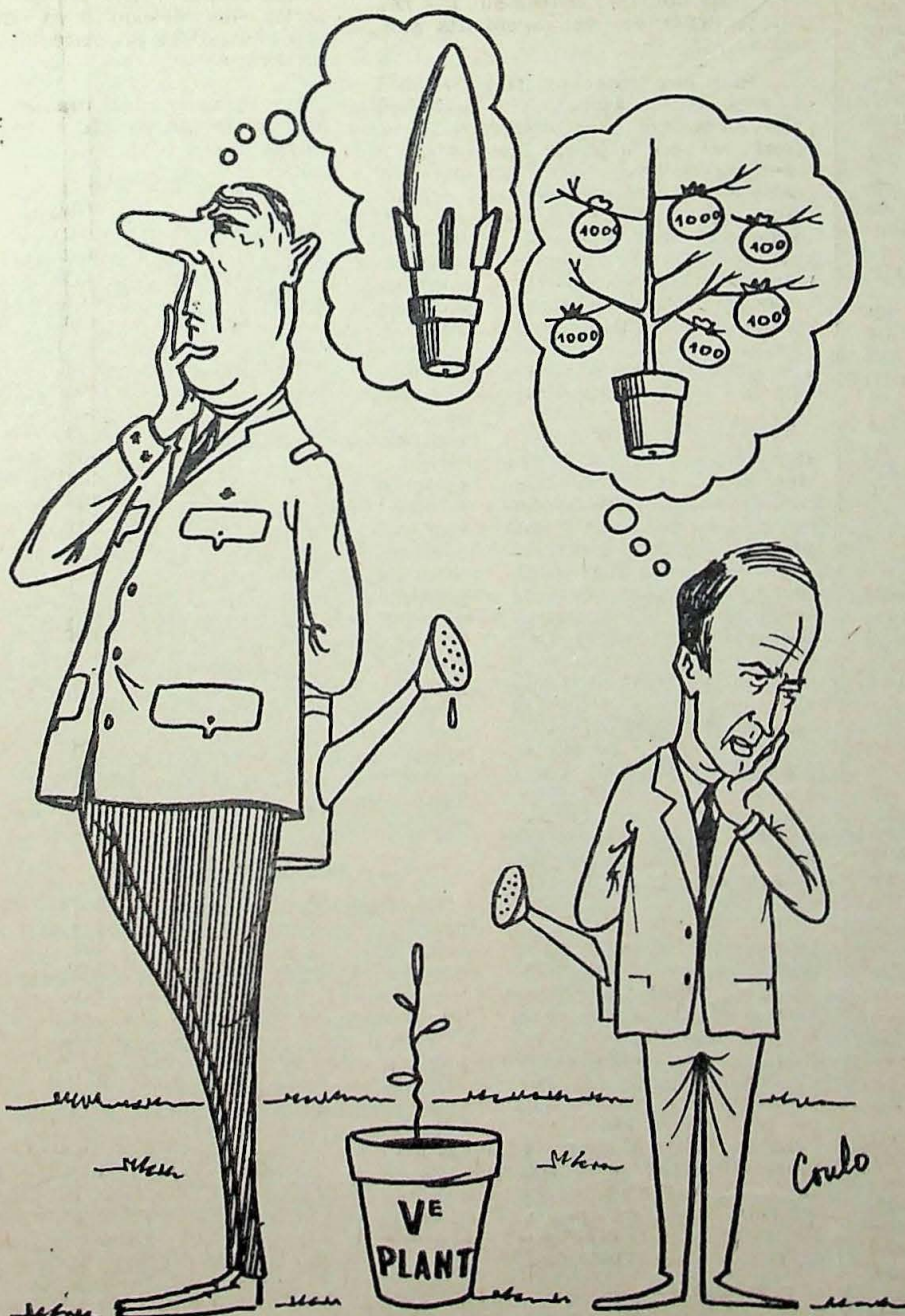
Lui, en tout cas, ne fera rien pour réduire la semaine de travail, quoique celle-ci soit, en France, parmi les plus longues d'Europe.

2 *Limitation à 3 % environ de l'augmentation annuelle des salaires* (2,9 % pour le salarié ne changeant pas de qualification et 3,3 % pour celui qui bénéficie d'une « promotion »). Ce rythme (calculé en pouvoir d'achat) est sensiblement inférieur à celui des dernières années pour le secteur privé (de l'ordre de 4 % par an) et même inférieur aux fameux 4 % naguère fixés par Debré et rappelé depuis un an au secteur public par Pompidou.

Mais à combien les profits des sociétés seront-ils limités par le V^e Plan ? Vous le cherchiez en vain : le projet gouvernemental ne comporte pas de limite en ce domaine. Il prévoit, au contraire, un net progrès de l'autofinancement capitaliste, c'est-à-dire des bénéfices des sociétés que les actionnaires sont seuls à s'approprier ; nous y reviendrons.

3 *Aucun « rattrapage » n'est prévu pour les salariés défavorisés* : « smigards », dont le pouvoir d'achat a diminué ces dernières années (à cause de l'indexation de leurs salaires sur un indice des prix « manipulé »), alors que celui des autres salariés et surtout des non-salariés progressait ; petits salariés, victimes de l'élargissement de la hiérarchie des salaires ; travailleurs du secteur public (qui ont dû faire grève pour obtenir le « rattrapage » de 1963 et ont pris, depuis, 8 % de retard sur le secteur privé...).

(1) Voir, dans « Tribune Socialiste » du 31 mars 1962, l'analyse des travaux de ce colloque (auquel des militants P.S.U. avaient pris une part très active) et notamment la « Charte de la planification démocratique » qu'il avait adoptée.



...Le V^e Plan est un compromis entre les visées planétaires de l'Elysée (force de frappe) et le conservatisme de Giscard d'Estaing...

4 Les prestations sociales et familiales auraient dû profiter d'un traitement privilégié, pour donner aux vieux une retraite moins indécemment que les actuels 4 F par jour d'allocation-vieillesse et pour permettre aux familles de rattraper le retard (13% de pouvoir d'achat en moins) pris par leur niveau de vie sur celui des célibataires durant les deux derniers plans.

C'est tout le contraire qui est prévu : le gouvernement a estimé que cela coûterait trop cher de laisser l'évolution en cours se poursuivre ; cela majorerait, en effet, de 45% en cinq ans la valeur totale des prestations sociales et familiales. Alors le gouvernement porte la hache dans la législation sociale : 1.200 milliards de ces dépenses (en anciens francs) devront être supprimés durant les cinq prochaines années, pour qu'en 1970 la progression, par rapport à 1965, soit de 39% seulement (et inférieure de 400 milliards aux dépenses probables de 1970). Va-t-on revoir la « franchise » Pinay de 1959, le non-remboursement des dépenses de maladie, la dégradation des prestations familiales ?...

5 La hausse générale des tarifs publics (locaux ou nationaux) ne fait-elle pas peur au gouvernement ? Elle est explicitement prévue dans le projet du V^e Plan, qui la justifie : il ne faut pas que les budgets de l'Etat et des collectivités locales soient grevés de subventions aux entreprises publiques ; les consommateurs n'ont qu'à payer !

Comme si ces consommateurs n'étaient pas, pour l'immense majorité, les familles populaires, utilisatrices du métro (elles n'ont pas de chauffeur particulier), des trains de banlieue ou des trains de vacances (faute d'autos familiales), de l'électricité, du gaz et de l'eau (qui représentent une plus grande part dans les budgets modestes que dans les budgets des riches)...

Les préférences gaullistes réaffirmées

Nous laisserions-nous emporter par la colère, au risque de ne voir que certains aspects du plan ? Faisons l'épreuve contraire : après les refus, voyons les préférences du V^e Plan. Elles font apparaître tout aussi clairement le contenu de classe du projet. Citons-en quatre, choix particulièrement significatifs :

1 La préférence absolue donnée aux dépenses militaires : elles augmenteront de 35% en cinq ans, ce qui, après la majoration de 63% intervenue dans les cinq années précédentes, représentera un progrès de 120% en dix ans ; plus du double des achats militaires de l'époque de la guerre d'Algérie... On comprend qu'une pareille ponction dans le budget de l'Etat rende difficile le maintien des subventions aux entreprises nationales, ou l'accroissement rapide des constructions d'écoles et de logements.

2 Le recours accru à l'autofinancement pour financer les investissements. Cela veut dire, en clair, que les salariés sont invités à renoncer à des hausses de salaires possibles et les consommateurs à des réductions de prix possibles pour que le patronat (et les actionnaires) puissent être propriétaires d'usines plus grandes, plus modernes, qui leur rapporteront des profits plus importants.

3 La politique des revenus préconisée dans le V^e Plan est conçue non pas comme un moyen de redistribuer le revenu national au profit des catégories défavorisées — politique qui serait très louable, quitte à en discuter les modalités — mais comme un moyen d'empêcher les salaires d'augmenter plus que ne veut le gouvernement. Les salaires, bien sûr, par les profits...

4 Enfin, la concentration capitaliste apparaît comme la seule méthode souhaitable de modernisation de l'équipement industriel français. Il n'est question, dans le texte gouvernemental, ni de création d'entreprises publiques (pour compenser les négligences du patro-

nat) — et sur ce point le V^e Plan est en recul sur le IV^e — ni, a fortiori, de nationalisation des secteurs à reconvertir.

Il suffit, pense le gouvernement, que les capitalistes français s'entendent avec les capitalistes d'Allemagne, d'Italie et du Benelux, et tout ira pour le mieux dans une Europe bien défendue contre les trusts américains.

Accroître le succès actuel de la tactique du contre-plan

Si nous énumérons ces refus gouvernementaux et ces préférences gaullistes contenus dans le V^e Plan, ce n'est pas parce que nous en sommes surpris. C'est le contraire qui nous eût étonné : le gaullisme, habillage pompeux du néo-capitalisme, reste, ici, identique à lui-même.

On peut seulement se demander si, une fois encore, il n'aura pas les yeux plus gros que le ventre : est-il capable de réaliser son projet de V^e Plan ? En a-t-il les moyens financiers (publics et privés) ? Peut-il atteindre ses buts en l'absence de quelques réformes de structures-clés, qu'il refuse par préférence néo-libérale ? Nous reviendrons sur ces questions, fort importantes pour l'avenir du pays.

Mais, dès aujourd'hui, nous croyons nécessaire de souligner trois points :

● La nécessité d'un contre-plan précis et mobilisateur, montrant à l'opinion ce que pourrait être l'avenir du pays dans les cinq prochaines années si le gaullisme ne s'y opposait pas, apparaît beaucoup plus clairement aujourd'hui à l'opinion.

Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion à ce sujet en disant que des contacts ont été (ou vont être) pris à ce sujet à un niveau très élevé, entre, d'une part, syndicalistes des diverses confédérations et, d'autre part, dirigeants des organisations familiales. Après avoir été une « idée P.S.U. », lancée par le congrès de novembre 1963, puis reprise par l'U.N.E.F., la tactique du contre-plan est maintenant entrée dans le domaine public de la vie politique française. La grande presse — c'est un signe — s'intéresse à l'idée et commence à en soupeser les chances.

En fait, une partie croissante de l'opinion et des militants comprend que l'opposition ne peut plus se contenter de dire « non » à tout, sans indiquer ce qu'elle ferait à la place du pouvoir et en quoi cela serait mieux. Ce ferment va faire lever, nul n'en peut plus douter à présent, un nombre croissant d'idées, de contre-propositions, qui généreront de plus en plus le pouvoir, que cela obligera à justifier ses insuffisances au lieu de se contenter — comme par le passé — de dénoncer le silence et la stérilité de la gauche.

● Le contre-plan suppose, nous l'avons dit bien des fois, une discussion commune des organisations de gauche (syndicales et politiques), en vue de sa mise au point. Le P.S.U. a déjà pris des initiatives à ce sujet. Il en reprendra d'autres, sans se lasser. Mais aujourd'hui le climat est beaucoup plus favorable qu'auparavant.

Le projet P.S.U. va être publié

● Pour sa part, le P.S.U. se doit de rendre publics ses projets en la matière : ce sera sa contribution à la discussion commune.

Les commissions et les groupes spécialisés du parti qui travaillaient à ce sujet sont entrés dans la phase finale de leurs travaux. Il ne fait plus de doute que, très bientôt, le P.S.U. sortira son projet de contre-plan. C'est affaire de jours, au plus de semaines.

Nous donnerons à cette « sortie » toutes la publicité nécessaire. Elle marquera une date dans l'histoire de la gauche française. Mais dès à présent on peut dire — et n'est-ce pas déjà un succès ? — que la tactique du contre-plan fait partie du patrimoine de la gauche française. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin.

M. Rungis.



Combien de médailles ?

SPORTS

Les Jeux de Tokyo effaceront-ils l'échec de Rome ?

DANS quelques jours, le monde entier vivra à l'heure olympique. Le 10 octobre, à 13 h 50 précises, heure locale, débutera, au stade de Tokyo, la cérémonie d'ouverture des 18^e jeux olympiques.

Pour recevoir l'élite sportive du monde entier, la capitale nipponne a été, pendant plus de 2 ans, un vaste chantier. Des quartiers entiers ont disparu pour faire place à de larges avenues. Un métro aérien a été construit. Des hôtels, des gares, des garages, des parkings ont surgi un peu partout à Tokyo comme des champignons. Le nouveau visage de Tokyo, à l'heure olympique, a coûté 7 milliards de francs actuels. Rien n'a été négligé pour que la plus grandiose manifestation sportive du monde se déroule avec éclat. 23 stades serviront de cadre aux épreuves des vingt disciplines sportives inscrites au programme. Le plus grandiose, le stade olympique, où se déroulera la cérémonie d'ouverture et les épreuves d'athlétisme, est aujourd'hui complètement terminé. D'une conception ultra-moderne, il accueillera plus de 85.000 personnes. Et l'on pense déjà que cela sera insuffisant. Une autre réalisation importante qui fera l'admiration des visiteurs, vient d'être achevée : le gymnase national Yoyogi, qui sera le cadre des compétitions de natation et de basket. Quinze mille personnes pourront y assister. Au village olympique, plus de 7.000 athlètes seront logés dans des conditions plus que confortables. Quant au nombre de touristes attendus, il dépasserait le chiffre de 250.000. Tout Tokyo vit sous le signe des jeux olympiques.

Les deux géants

La rénovation des jeux date de 1896, mais ils ne sont devenus universels qu'en 1952 à Helsinki avec l'entrée en lice de l'U.R.S.S. Au Japon, presque toutes les nations sont représentées et un premier record a déjà été battu : 93 pays participent aux Olympiades de Tokyo contre 85 à Rome en 1960.

Toutefois, deux Etats seront absents à cette grandiose confrontation olympique : la Chine et l'Afrique du Sud. La Chine a refusé de participer en raison de la présence, à Tokyo, d'athlètes de Formose. Quant à l'Afrique du Sud, elle a été exclue par le comité international olympique du fait de sa politique raciale. Comme quoi, parfois le bon exemple vient du monde sportif.

Pour ces 18^e olympiades, la plupart des nations, grandes et petites, ont fait de gros efforts pour que leurs

représentants se présentent à Tokyo dans une forme optimale. Concours, stage, rencontres internationales, spécialisation technique, tout a été minutieusement préparé pour concrétiser le rêve de tout athlète : participer à la finale olympique.

Les deux géants : les Etats-Unis et l'U.R.S.S., vont se livrer, une fois de plus, un duel sans merci, d'où il est probable que les Américains sortiront vainqueurs.

Que l'on ne m'accuse surtout pas de pro-américanisme, mais je n'hésite pas à affirmer que ces jeux de Tokyo affirmeront la suprématie mondiale des Etats-Unis en matière de sport. Surtout dans deux disciplines reines : l'athlétisme et la natation. Les deux principaux adversaires devront cependant se méfier d'une nation qui vient de faire des pas de géant dans de nombreux domaines : le Japon. En athlétisme, d'autres pays joueront un rôle de premier plan, principalement la Pologne, la Grande-Bretagne, la Norvège et, surtout, l'Australie, qui « raflera » de nombreuses médailles.

En juillet à Los Angeles

Si dans les milieux sportifs l'on considère que les Américains ont de sérieuses chances de monter sur la plus haute marche du podium olympique, à l'issue de nombreuses finales, la raison en est simple : Un certain jour du mois de juillet 1964, à Los Angeles, au cours du match d'athlétisme Etats-Unis-U.R.S.S., les athlètes yankees ont remporté toutes les courses. Les Américains réalisèrent, ce jour-là, des performances qui les plaçaient obligatoirement comme les grands favoris.

Bien entendu, une finale olympique c'est « la bouteille à encre ». Il suffit d'une simple tension nerveuse d'un athlète, même en pleine forme, pour que le résultat change.

Mais examinons objectivement les atouts américains et russes :

En athlétisme : en comparant les performances réalisées par les athlètes on donne, généralement, comme favori :

Dans les 100 m : Hayes (E.-U.) et Fl-guerola (Cuba) ;

200 m : Carr (E.-U.), Roberts (Trinité) ;

400 m : Williams (E.-U.), Badenski (Pologne) ;

800 m : Groth (E.-U.), Kerr (Jamaïque) ;

1.500 m : Snell (Nouvelle-Zélande), Jazy (France) ;

AUTOMOBILE

100.000 ouvriers ont leur salaire réduit de 5 à 20 %

JEAN-PIERRE PEUGEOT, président de la Chambre patronale des constructeurs d'automobiles, a failli, cette année, à la tradition : à la veille de chaque ouverture du Salon, il est de coutume qu'il remette à la presse une note sur la situation de l'industrie automobile française. Cette fois, plutôt que de parler de la production, des ventes, des exportations de voitures, il a préféré aborder le terrain moins « dangereux » de... l'aménagement du territoire. Comme si aucune difficulté immédiate n'existait pour plus de 100.000 travailleurs de l'automobile.

La pirouette ne trompera personne. C'est pour ne pas avoir à faire allusion aux réductions de salaires et au chômage que Jean-Pierre Peugeot a changé de méthode. Il aurait pourtant pu trouver, dans sa propre société, des faits parlants pour évoquer la crise actuelle de l'industrie automobile française.

Ce n'est pas en se taisant que le leader patronal empêchera qu'on ressente la crise dans une centaine de milliers de foyers ouvriers de Montbéliard, de Boulogne-Billancourt, de Poissy ou de Saint-Etienne.

Des milliers de travailleurs font, en effet, une fois encore, les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Ce sont eux qui paient les « pots cassés » des fautes commises par leurs patrons.

Les travailleurs paient les « pots cassés »

Ils avaient, d'ailleurs, commencé à payer tandis que le patronat de l'automobile continuait à suréquiper les usines et que les actionnaires de sociétés profitaient largement de cet essor rapide. Voici des exemples sur la situation actuelle :

A Sochaux, les 24.000 travailleurs de Peugeot sont touchés par le chômage partiel. Depuis le début de l'année, leur rémunération mensuelle diminue continuellement : pour les sept premiers mois, la perte de salaire a été de 449 F pour un O.S.2, dont 189 F pour le seul mois de juillet.

Chez Renault — où les salaires ont diminué de 9 % en moyenne durant le mois de septembre — un ouvrier spécialisé a perdu en moyenne 85 F durant le seul mois de septembre.

Aux usines Simca, la réduction de salaire est encore plus sévère, car dans le royaume où régnait, il n'y a guère, le célèbre Pigozzi, et où sévissent toujours les nervis des syndicats « indépendants », il n'existe pas de Fonds d'égalisation des ressources, à

la différence des deux autres firmes automobiles. Les feuilles de paie indiquent, de ce fait, des réductions de 110 à 170 F par quinzaine.

De Creil à la région stéphanoise

Et la série ne s'arrête pas là. Réduction d'horaires encore pour les travailleurs de Chaussou et de Panhard. Licenciements de 170 ouvriers et retour aux 40 heures (évidemment avec perte de salaire) pour les 1.200 autres dans la firme Brisonneau de Creil, qui monte la « Caravelle » de la Régie Renault. Les camions Bernard, à Bagneux, ont renvoyé sans plus de façons 154 de leurs 440 salariés...

Cette liste est loin d'être complète, car nombreuses sont les petites et moyennes entreprises de province — dans la région de Saint-Etienne en particulier — qui travaillaient jusqu'à présent en sous-traitance pour les grands constructeurs d'automobiles et qui, ne recevant plus de commandes, débauchent ou réduisent la durée de travail de leurs salariés. La Fédération de la métallurgie C.F.T.C. estime à plus de 100.000 travailleurs de l'automobile — soit, compte tenu de leurs familles, environ 400.000 personnes — le nombre de ceux qui voient leurs conditions d'existence réduites dans les proportions de 5 à 20 %, en raison des difficultés actuelles de l'industrie automobile...

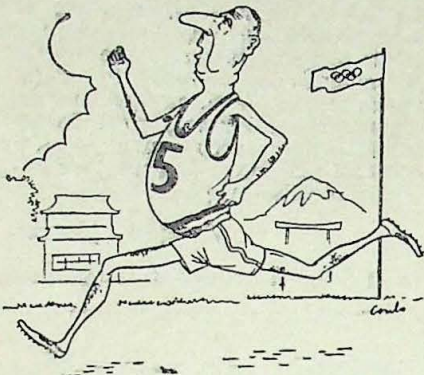
Encore ne sommes-nous qu'au début d'octobre. Qu'en sera-t-il dans les mois prochains, une fois l'hiver venu ? Aucune amélioration du marché automobile ne peut — normalement — intervenir avant février-mars prochains. Le printemps et les promenades dominicales auxquelles il incite, ainsi que la sortie de deux nouveaux modèles feront alors, selon les augures, repartir les ventes... On verra plus loin si ces prédictions peuvent se vérifier.

Voix feutrées et langage hypocrite

En attendant, Pompidou et Giscard d'Estaing se frottent les mains. Pour eux ces signes de récession — ou de « pause » — dans une industrie pilote comme l'est la construction automobile vont dans le « sens de la marche ».

Le plan de stabilisation (dont on avait assuré, chez les gaullistes de « gauche » qu'il ne serait pas défa-

- 5.000 m : Clarke (Australie), Jazy (Australie) ;
- 10.000 m : Bolotnikov (U. R. S. S.), (France) ;
- 110 m haies : Jones (E.-U.), Mikhailov (U.R.S.S.) ;
- 400 m haies : Cauwley (E.-U.), Molalé (Italie) ;
- 3.000 m steeple : Roelans (Belgique), Vincent (Australie) ;
- Hauteur : Brumel (U.R.S.S.), Czernik (Pologne) ;
- Longueur : Boston (E.-U.), Ter-Ovasian (U.R.S.S.) ;
- Perche : Hansen (E.-U.), Pennell (E.-U.) ;
- Triple saut : Schmidt (Pologne), Davis (E.-U.) ;
- Poids : Long (E.-U.), Komar (Pologne) ;
- Disque : Danek (Tchécoslovaquie), Oerter (E.-U.) ;



Javelot : Lusia (U.R.S.S.), Sidlo (Pologne) ;

Marteau : Zsivotski (Hongrie), Connolly (E.-U.) ;

4 x 100 : Etats-Unis ; France ;

4 x 400 : Etats-Unis ; Trinité ;

Decathlon : Yang (Formose), Kuznetsov (U.R.S.S.) ;

Marathon : Woide (Ethiopie), Tsuburata (Japon).

La natation verra une lutte serrée entre les Etats-Unis et l'Australie. L'U. R. S. S. ne participera à cette querelle de champions que dans le 200 m brasse où Prokopenko, champion d'Europe en 2' 29" 6, est de taille à arracher la médaille d'or devant Jastremsky (Australie). Tandis qu'au 200 mètres papillon, Kuzmine (U.R.S.S.), champion d'Europe en 2' 11" 2, ne semble pas armé pour détrôner Berry (Australie), recordman du monde avec un temps de 2' 6" 9.

Mais rappelés qu'en natation, la France, avec Gottvallès, recordman du monde du 100 m libre (52" 9) et Christine Caron, ex-championne du



monde du 100 m dos (1' 3" 6), peuvent rapporter à leur pays deux médailles d'or.

Et la France, combien de médailles ?

En France comme ailleurs, à quelques jours de l'ouverture des 18^e jeux olympiques, on s'interroge sur les possibilités de nos athlètes et chacun y va de son pronostic : Jazy, médaille d'or ou d'argent ? Dupureur sera-t-elle championne olympique ? Et notre 4 x 100, quelles chances a-t-il ? Les plus ignorants en matière de sport se posent la question : Combien de médailles ? Voyons donc quelles sont les chances de nos représentants.

En athlétisme, seuls deux noms émergent de la liste de 39 sélectionnés : Michel Jazy et Maryvonne Dupureur. Quant à notre 4 x 100, tout dépendra de la cuisse de Piquemal. Nous n'insisterons pas sur les chan-

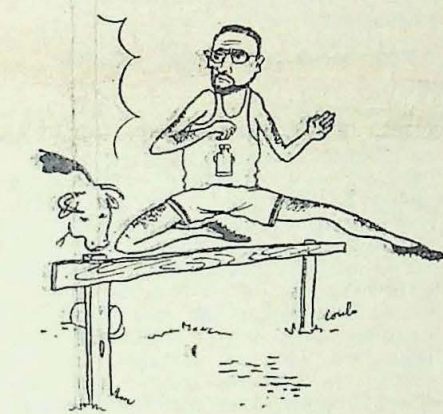
ces réelles de Michel Jazy ; nous savons que, quelle que soit la médaille que recevra notre recordman du monde, il aura fait le maximum. Il peut devenir champion olympique et a prouvé, samedi dernier, qu'il était au point pour le 5.000 m en améliorant son record de France sur cette distance avec un temps de 13' 46" 9/10.

Depuis Micheline Ostermeyer, qui fut championne olympique aux jeux de 1948, au disque et au poids, et médaille de bronze au saut en hauteur, on se demandait quand l'athlétisme féminin sortirait de son sommeil. Aujourd'hui, c'est chose faite grâce à une Bretonne de Saint-Brieuc, professeur d'éducation physique à Lille : Maryvonne Dupureur. Sa régularité et son allure aisée en font une valeur sûre pour Tokyo. Leux arguments plaident en sa faveur : elle détient le meilleur temps de la saison. Sur 800 mètres, elle a battu trois fois la championne d'Europe de la distance, l'Hollandaise Gerda Kraan, en 2' 3" 9/10. De plus, la Nordcoréenne Sir-Kim-Dam (1' 59" 1/10), l'adversaire la plus dangereuse de notre représentante, ne participera pas aux jeux.

En athlétisme, en dehors de Jazy et Maryvonne Dupureur, il vaut mieux ne pas trop se faire d'illusions. Texereau et le 4 x 100 ont quelques chances d'accéder en finale. Mais là encore c'est l'incertitude totale.

La natation peut, avec Alain Gottvallès et Christine Caron, nous ramener deux belles médailles. Il est même possible que nos deux champions montent sur la plus haute marche du podium.

En effet, en pulvérisant le record du monde du 100 m en 52" 9/10, soit 7/10 de moins que Dos Santos, Alain Gottvallès sera le grand favori du 100 m. Pour Christine Caron, qui vient d'être détrônée, le 27 septembre, de son titre de recordwoman du monde du 100 m dos par l'Américaine Genny Duenkel (1' 8" 3/10), ses chances restent intactes et, comme le déclarait son entraîneuse Mme Berlioux : « En définitive, la perte de son record stimulerait Christine et aura une bonne



influence sur elle. » Notons aussi que dans le 4 x 100, la France peut décrocher une médaille d'argent avec Gottvallès-Gropeaiz-Curtillet et Christophe.

La France peut donc espérer ramener de Tokyo une dizaine de médailles. Jazy, Dupureur, Texereau et le 4 x 100 en athlétisme.

Natation : Gottvallès, Caron et le 4 x 100.

Cyclisme : Treulin ou Morelon.

Escrime : Jean-Claude Magnan.

Quant à préciser dans quel métal ces médailles seront frappées, bien malin celui qui pourrait l'écrire.

Après les résultats catastrophiques enregistrés aux jeux olympiques de Rome en 1960, où la France ramenait 5 médailles, alors que nous avions obtenu 33 médailles à Londres en 1948, l'effort de préparation a été poussé et, d'une façon générale, on a partout cherché à augmenter les contacts entre sportifs français avec les champions étrangers. On a multiplié les stages, ce qui permettait de réunir tous les possibles olympiques. De ce fait, récolterons-nous certainement quelques médailles de plus qu'à Rome. Mais tous ces efforts ne modifient en rien la politique sportive de M. Herzog. Au détriment d'une recherche en profondeur, il a choisi une politique de prestige qui empêche le développement sportif de l'ensemble de la jeunesse.

On ne répétera jamais assez que la formation d'athlètes de classe internationale commence sur les bancs de l'école ou du lycée. Il faut considérer le sport comme un investissement et l'ouvrir plus largement à la base : à l'école, au lycée, à l'usine.

La notion d'une élite sportive ne peut qu'être la résultante d'un large effort collectif. Il n'est pas trop tôt pour y penser : les jeux de... Mexico approchent !

Dominique LAURY



(Photo Agip.)

Le Salon de l'Auto : il ne sert plus à grand-chose...

vorable aux travailleurs !) commence à porter ses fruits, dit-on à voix feutrées dans les cabinets ministériels. Ne s'agit-il pas de « détendre » le marché du travail, c'est-à-dire, en langage moins hypocrite, de réduire au chômage plusieurs milliers de salariés ? Rien de tel qu'une bonne « réserve » de salariés sans travail pour limiter les revendications de salaires de ceux qui n'ont pas perdu leur emploi.

Grâce à ces bons sentiments gouvernementaux, les ouvriers de l'automobile — et leurs familles — entrent dans l'hiver en courbant un peu plus le dos. Pour eux, au cours du prochain semestre, il faudra attendre des fins de mois plus difficiles. On peut espérer, cependant, que cette période prendra fin avec le retour du printemps.

Car les experts estiment que le secteur automobile ne traverse pas une crise profonde. Selon eux, il s'agirait simplement d'un « accident de parcours » dans l'expansion, pour reprendre le vocabulaire du commissaire au plan Massé.

Il était en effet exclu que la production de voitures puisse, cette année encore, progresser à pas de géant, comme elle l'a fait durant près de deux ans. Le retour de 700.000 « pieds-noirs » explique en partie que, d'octobre 1961 à janvier 1964, la production et les immatriculations de voitures neuves aient augmenté de moitié. Tous les records ont alors été battus. La production de voitures qui, selon le IV^e Plan d'équipement, devait s'élever à 1.600.000 véhicules par an à la fin de 1965, était atteinte fin novembre 1963. Aujourd'hui, le parc français de véhicules — 9 millions de voitures — est le second du monde et l'un des plus jeunes : un tiers des véhicules a moins de trois ans.

Au demeurant, les dernières statistiques ne portent pas au pessimisme. Au cours des sept premiers mois de cette année, 926.000 voitures particulières et commerciales sont sorties des chaînes de montage des usines françaises, contre 936.000 durant la période comparable de l'an dernier (-1,2%). En tenant compte de la fabrication de véhicules utilitaires et d'autocars, la production des sept premiers mois de cette année est pratiquement équivalente à celle de la même période de 1963.

Les voitures étrangères de plus en plus nombreuses sur les routes

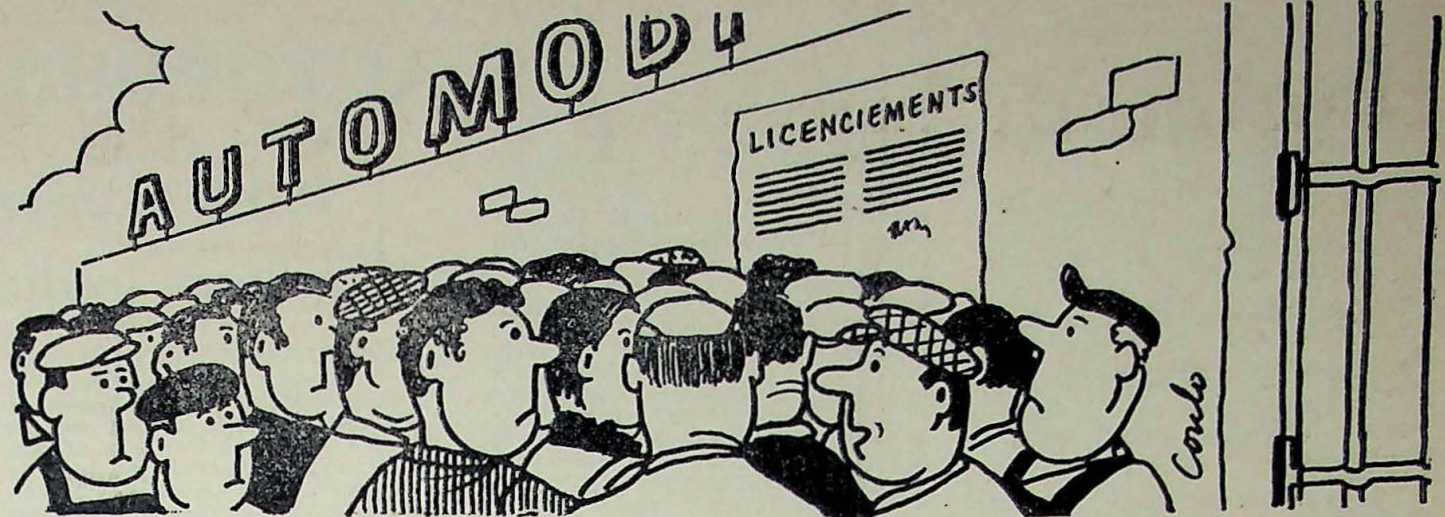
En revanche, les exportations de véhicules français (voitures particulières et camions) ont diminué de 5,1 % de janvier à juillet par rapport à l'année précédente (de 1962 à 1963, elles s'étaient, à l'inverse, accrues de 20 %). Cette tendance défavorable se double d'une autre également inquiétante pour la construction française : les achats de voitures étrangères par nos compatriotes s'accroissent fortement chaque année.

Durant le premier semestre, 88.200 voitures particulières étrangères ont franchi nos frontières, soit 22 % de plus que durant la période correspondante de 1963. Or, déjà l'an dernier, 14 voitures neuves sur 100 immatriculées étaient d'une marque étrangère...

Résumons-nous : production stagnante, ventes à l'étranger en baisse mais achats accrus de voitures étrangères... Les difficultés ne doivent pas être minimisées.

Car l'industrie française a en face d'elle des concurrents aux dents longues et puissantes, et qui profitent du fait que les constructeurs français n'ont pas su se mettre d'accord pour éviter ou réduire une concurrence sévère et inutile, qui profitera tôt ou tard à leurs concurrents, partenaires des « Six » pays du Marché commun et, plus encore, filiales européennes des « seigneurs » américains que sont Ford, General Motors et Chrysler.

En Allemagne, plus de 30 % de la production sont contrôlés par des fabricants d'outre-Atlantique; en Grande-Bretagne, ce pourcentage est de 40 %; en France, Simca, dont 64 % du capital sont entre les mains de Chrysler, représente 18 % de la production. En 1961, il aurait fallu multiplier par dix les chiffres d'affaires cumulés de Renault, Citroën et Peugeot pour qu'ils équivalent à celui de la seule General Motors...



En fait de Plan, c'est nous qui sommes restés en plan...

Les constructeurs français et européens se « mangent le nez »

Cette faiblesse de la construction française (et, au-delà d'elle, de ses partenaires européens indépendants : Fiat, Volkswagen, B.M.C.) par rapport aux trusts américains est encore accrue par la mésentente qui existe entre les industriels français et leurs voisins européens.

En l'absence de toute planification européenne, cette mésentente a conduit toutes les firmes situées de ce côté-ci de l'Atlantique à poursuivre parallèlement une politique d'expansion rapide, chacune espérant tirer la couverture à soi et profiter plus particulièrement de l'expansion du marché mondial : ainsi, dans l'impuissance des « autorités » européennes du Marché commun, les capacités de production ont augmenté, en Europe, beaucoup plus vite que la demande. Le déséquilibre devait, tôt ou tard, se payer... pas aux frais des capitalistes, bien sûr.

Depuis quelques mois, on cherche timidement le rapprochement entre firmes. En France, Citroën et Peugeot ont créé une filiale chargée de la réalisation progressive de fabrications communes aux deux sociétés mères. Il n'est pas interdit de penser que, d'ici quelques années, les deux entreprises fusionneront complètement.

Le seul obstacle sérieux à cette concentration, dit-on dans les milieux bien placés, est l'existence de deux réseaux de vente sérieux, bien construits et efficaces. En cas de fusion, l'un des deux deviendrait inutile et tomberait tout rôti dans le bec d'un concurrent américain. Il serait alors aisé à celui-ci de diffuser une plus grande partie de sa production...

Vers des mariages de raison

Au début de juillet, un hebdomadaire italien — à sensation, il est vrai — faisait dire au directeur de Volkswagen que cette dernière firme pourrait facilement conclure un accord de spécialisation avec Renault et

Fiat. Bientôt démenti par la personne à qui elle était prêtée, cette « déclaration » doit être cependant considérée comme un « ballon d'essai ».

Il y a peu de jours, en effet, Dreyfus, président-directeur général de la Régie Renault, y faisait allusion. Il a rappelé que, dès 1958, il avait posé publiquement le problème du rapprochement ou de la coopération entre Européens et pris contact avec les dirigeants des principales firmes européennes pour leur faire part de ces préoccupations. A l'époque, il n'avait guère rencontré d'échos...

En sera-t-il toujours ainsi ? Non, sans doute. Qu'ils le veuillent ou non, les constructeurs européens sont condamnés à se rapprocher, au moins pour coordonner leur activité. Le plus tôt sera le mieux, si l'on veut éviter de voir se renouveler les crises (du genre de l'actuelle) que l'anarchie européenne dans la croissance ne peut manquer de provoquer.

Pour une planification européenne contrôlée politiquement

Reste que — et ceci est un problème européen beaucoup plus général que le seul secteur automobile — l'accord ou la fusion de trusts européens de plus en plus grands, techniquement et économiquement souhaitable à certains égards, ne saurait se dérouler sans contrôle politique démocratique. Une fois de plus, il nous faut redire ici que l'une des grandes faiblesses du Marché commun, tel qu'il se pratique actuellement, est la liberté donnée aux trusts d'agir à leur guise, comme si leur intérêt se confondait avec celui des travailleurs européens.

Techniquement, on ne revient jamais en arrière. Un certain degré de production de masse, d'automatisme, la nécessité de volumes croissants d'investissements ont imposé une grande concentration et imposeront peut-être encore d'autres « concertations » européennes entre grandes firmes. Mais celles-ci doivent obéir à un choix délibéré, fait démocratiquement par les représentants de l'opinion.

La crise actuelle montre, une fois de plus, que ce sont finalement les familles populaires qui paient la casse. La seule façon d'éviter cette issue scandaleuse est que leurs représentants dirigent le marché et le développement économique. Par-delà la planification démocratique qui est à instaurer en France, c'est toute la planification européenne — avec contrôle politique démocratique — qui doit être mise en place.

Jacques Martin.

Vient de paraître

ETUDES

LITTÉRATURE ET REVOLUTION, Léon Trotsky (avec une préface de Maurice Nadeau). — Un ouvrage où la profondeur du jugement et la beauté du style se disputent la première place. A verser au dossier de la déstalinisation. — Ed. Julliard.

LE CREPUSCULE DES PARLEMENTS, Christian Perroux. — A la recherche d'une politique « scientifique » qui ferait prévaloir l'intelligence dans le monde pour le grand bonheur des hommes. — Ed. Gallimard.

DOCUMENTS

HISTOIRE DE L'ORGANISATION DE L'ARMÉE SECRÈTE, par Morland, Barangé et Martinez. — Les auteurs s'attachent à démontrer ce qu'ils appellent « la malhaisance et, finalement, l'inutilité » de cette « société anonyme à irresponsabilité illimitée » qu'est l'O.A.S. — Ed. Julliard.

MA JEUNESSE AU SERVICE DU NAZISME, Melite Maschmann (traduit de l'allemand). — Ancien membre des B.D.M. (organisation féminine nazie), l'auteur fait un effort pour répondre à la question : comment peut-on être nazi ? — Ed. Plon.

REGARDS SUR UN DEMI-SIÈCLE, Emile Servan-Schreiber. — Un choix des articles écrits par celui-ci au cours des cinquante dernières années sur des événements et des sujets qui méritent d'être évoqués. — Ed. Julliard.

ROMANS

LES PLUMES DU PIGEON, John Updike (traduit de l'américain). — Un recueil des nouvelles qui témoignent du talent d'un auteur reconnu aux U.S.A. comme l'un des écrivains les plus doués de sa génération. — Ed. du Seuil.

L'ESPION QUI VENAIT DU FROID, John Le Carré (le pseudonyme de David Cornwell). — Un des derniers « best-sellers » en Angleterre et aux U.S.A. et qui a été traduit dans onze pays. — Ed. Gallimard.

LES AMOURS IMAGINAIRES, Jean Chalon. — Deux enfants tenus à l'écart de la réalité, à tel point qu'ils vivent dans une rêverie intense qui les fait réinventer capricieusement le destin de ceux qui les entourent. — Ed. Gallimard.

LES PRINCIPAUX CONSTRUCTEURS DANS LE MONDE

(en nombre de véhicules)

| CONSTRUCTEURS | 1962 | | 1963 | |
|-----------------------------|-----------|-----------------------------|-----------|-----------------------------|
| | TOTAL | dont voitures particulières | TOTAL | dont voitures particulières |
| General Motors (U.S.) | 4.129.000 | 3.741.000 | 4.581.400 | 4.021.000 |
| Ford (U.S.) | 2.310.000 | 1.935.200 | 2.358.000 | 1.936.000 |
| Chrysler (U.S.) | 900.000 | 714.500 | 1.143.000 | 1.033.000 |
| Volkswagen (Allemagne) | 1.112.000 | 1.027.000 | 1.132.000 | 1.043.000 |
| Fiat (Italie) (1) | 809.000 | 748.600 | 956.500 | 909.900 |
| B.M.C. (G.-B.) | 645.000 | 465.000 | 760.000 | 625.000 |
| Renault (2) | 571.000 | 500.000 | 645.000 | 559.400 |
| Ford (G.-B.) | 453.000 | 370.000 | 588.000 | 505.000 |
| Opel (Allem.) (Gener. Mot.) | 379.000 | 359.500 | 570.300 | 555.000 |
| American Mot. (U.S.) | 455.000 | 454.700 | 482.000 | 482.000 |
| Citroën | 392.000 | 314.000 | 438.000 | 351.000 |
| Ford (Allemagne) | 304.000 | 277.200 | 385.000 | 358.000 |
| Toyota (Japon) | 230.300 | 74.500 | 319.000 | 129.000 |
| Daimler-Benz (Allem.) (3) | 304.900 | 254.000 | 307.000 | 247.000 |
| General Motors (Canada) | 267.000 | 221.400 | 291.000 | 256.000 |
| Peugeot | 258.800 | 236.200 | 289.000 | 238.000 |
| Simca (4) | 259.900 | 252.800 | 281.000 | 274.000 |
| Nissan (Japon) | 212.000 | 89.000 | 268.000 | 119.000 |
| Vauxhall (G.-B.) | 220.000 | 144.000 | 250.000 | 165.000 |

(1) Y compris O.M. (véhicules utilitaires fabriqués par Fiat); (2) Y compris Saviem; (3) Y compris Auto-Union; (4) Y compris Simca-Industries.

Parmi les dix-neuf premiers constructeurs d'automobiles du monde figurent neuf entreprises américaines. Trois d'entre elles sont d'ailleurs en tête du classement. On remarquera, en outre, que le Japon est

représenté dans cette liste par deux sociétés. Il occupe d'ailleurs la cinquième place parmi les pays fabricant des voitures, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne occidentale, la Grande-Bretagne et la France.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 7 au 13 octobre

BANDE A PART

Un film de Jean-Luc GODARD

Une contribution à l'étude de notre temps

« Il est exact que la bureaucratie n'est que le formalisme d'un contenu situé hors d'elle », écrit Marx dans sa Critique de la philosophie politique de Hegel. Ce contenu, c'est l'entreprise et la nation dont Michel Crozier nous aide à comprendre le fonctionnement dans Le Phénomène bureaucratique (1). Bon connaisseur des Etats-Unis, Crozier peut se livrer à d'utiles comparaisons entre le modèle français de système bureaucratique et les modèles étrangers. Il est intéressant de connaître le point de vue du sociologue sur la politique de notre entreprise et celle de notre pays car, si le phénomène bureaucratique tend à se développer universellement, le formalisme ne doit pas nous cacher que la lutte pour le pouvoir se poursuit en tout temps et en tous lieux, ainsi que le souligne l'auteur : « L'homme doit faire face en même temps, et à tous les niveaux, aux exigences d'une rationalité utilitaire, indispensable à la réalisation de ses buts collectifs, et à la résistance des moyens humains qu'il doit tout aussi nécessairement emprunter. Les problèmes de pouvoir sont la trame du perpétuel arbitrage auquel il doit se livrer. »

Il reste que l'arbitrage n'est pas toujours bien rendu. D'où l'existence d'« inadéquations », c'est-à-dire d'insuffisances, d'anomalies, de « dysfonctions » pour reprendre l'expression de Merton, qui caractérisent le « système bureaucratique » et ses différentes variantes.

Ce sont précisément ces dysfonctions que Michel Crozier a mises en lumière au cours d'enquêtes effectuées au sein « d'organisations administratives françaises, dont tout le monde s'accorde à souligner les caractères « bureaucratiques » au sens péjoratif du terme » (le compte des chèques postaux parisiens et la régie des tabacs). Ces passionnantes études aidèrent l'auteur à tirer des conclusions plus générales sur les pratiques bureaucratiques qui « ne peuvent se comprendre que si l'on tient compte et des nécessités inhérentes au fonctionnement des organisations complexes, et des données culturelles qui déterminent les constantes fondamentales auxquelles, dans une société donnée, doivent souscrire tous les participants du jeu bureaucratique ». Le fonctionnement de l'entreprise est ainsi replacé dans le cadre de la société dont elle dépend, le phénomène bureaucratique est ainsi compris comme un phénomène culturel propre à cette dernière, phénomène dont Michel Crozier s'attache en fin de compte à montrer les constantes et les limites.

● Le poids de la routine

Les dirigeants de la première entreprise, décrite sous le nom d'Agence comptable, « n'ont aucune autonomie et doivent subir des habitudes d'économie, de contrôle et de temporalisation du ministère des Finances et du Parlement qui les obligent à gérer leur administration avec une parcimonie et un manque de prévision incompatibles avec les exigences de son développement ».

On retrouve là une caractéristique assez générale des services publics français soumis à l'étatisation.

Le personnel composé surtout de femmes est recruté davantage dans les régions rurales comme le Sud-Ouest que dans la région parisienne, en raison de la faiblesse des salaires et de la dureté des conditions de travail. La formation des employées est très insuffisante ; le « roulement » d'un poste à l'autre est une recommandation théorique qui « reste presque toujours lettre morte ».

Il y a une alternance de périodes de routine où pratiquement le personnel est livré à lui-même et de période de crise où « tout est commandé par l'urgence de la tâche à accomplir », où « les cadres doivent payer de leur personne et les employées se trouvent entraînées à obéir ». La conception de la productivité qui prévaut à l'Agence est rétrograde : elle est « affaire de pression directe et non pas d'organisation et de prévoyance ».

Le moral des employées, leur faculté de s'adapter à une tâche souvent fastidieuse dépend toutefois

LE PHENOMENE BUREAUCRATIQUE

par Michel Crozier

moins du caractère de celle-ci que de leur statut social, l'adaptation étant moins bonne dans la partie du personnel appartenant à la « classe moyenne » que dans celle issue d'une « couche plus populaire ». La satisfaction qu'il y a au travail est aussi souvent inversement proportionnelle à l'ancienneté. A quoi il faut ajouter que l'état déplorable des locaux influence défavorablement le moral des agents.

Les syndicats, même lorsqu'on les juge indispensables, sont très critiqués. Cependant il n'est pas sans intérêt de constater que, contrairement au sentiment de la direction, les employées ayant participé à une grève n'étaient pas des « têtes brûlées » mais au contraire « les plus responsables et les plus travailleuses ».

Les rapports entre le personnel d'exécution et les cadres subalternes sont assez cordiaux, même si beaucoup d'employées pensent comme l'une d'entre elles : « Les chefs nous défendent dans la mesure où ça les défend eux-mêmes ; sinon ils auraient plutôt tendance à nous enfoncer... » Les critiques visent plutôt les cadres supérieurs (chefs de division). Les cadres subalternes (inspecteurs, chefs de section) — qui sont généralement des hommes — n'ont pas de grosses responsabilités. Ils sont amenés à jouer « deux types de double jeu : le premier à l'égard des employées, le second à l'égard de la direction ». Plus caractéristique encore est le cas des cadres subalternes débutants, les inspecteurs adjoints. Leur avancement est lent et pratiquement automatique. C'est ce qui explique qu'on trouve parmi eux « des fanatiques du sport, des peintres à demi professionnels, des apprentis poètes et romanciers et naturellement un bon nombre de Dons Juans ». D'autres préparent des concours administratifs supérieurs. Certains sont d'ardents syndicalistes mais, si leur influence est « stimulante », elle tend à « éloigner les employées des problèmes pratiques du travail et de la lutte au sein de l'Agence comptable ».

● Les relations de pouvoir

Les chefs de division et la direction du ministère administrent l'ensemble de façon autoritaire et abstraite. L'éloignement dans lequel ils sont des réalités concrètes nuit à l'efficacité des mesures qu'ils peuvent prendre et leurs subordonnés s'accoutument assez bien de cet état de choses. La thèse de Crozier, c'est que « tous les membres de l'organisation ont une répugnance marquée pour des situations qui les mettraient sous la coupe et le contrôle des échelons supérieurs. Sous cet éclairage, les règles et la routine paraissent avant tout avoir une fonction protectrice ».

La seconde entreprise, décrite sous le nom de Monopole industriel, est « une organisation qui se trouve délivrée de la plupart des pressions qu'exerce habituellement le monde extérieur et qui, de ce fait, tend à se développer avant tout en fonction de son système social interne ». L'auteur a étudié trois usines de la région parisienne et, de façon moins approfondie, les deux tiers des usines du Monopole, dans toute la France. Ses interviews du personnel, de toutes catégories, des ouvriers à la direction, présentent un grand intérêt pour quiconque a eu l'occasion d'observer une usine (même si son fonctionnement n'est pas soumis à des règles aussi étroitement bureaucratiques).

Ce qui caractérise le personnel du Monopole, c'est en effet l'attachement à un ensemble de règles qui garantissent à chacun une sécurité indéniable et une relative indépendance. C'est ainsi que la charge de travail des ouvriers est calculée de telle sorte que le boni réalisé par eux est à peu près constant, que l'attachement au droit d'ancienneté y est très fort, que l'hostilité au principe de la mécanisation y est plus grande qu'ailleurs. D'autre part, les difficul-

tés que soulève l'application de règles trop rigoureuses sont difficilement résolues en raison de la division syndicale : « S'il n'y avait qu'un seul syndicat, un arbitrage pourrait être exercé à l'intérieur de la communauté ouvrière. Mais comme il y en a généralement deux et solidement établis, les ouvriers disposent de deux équipes d'avocats compétents, capables de prendre en charge les intérêts de chaque partie, ce qui tend au contraire à exacerber leurs querelles. »

Face à cette situation, le directeur apparaît comme le détenteur d'une autorité essentiellement formelle, puisqu'il ne peut récompenser ou punir sérieusement ses subordonnés ; tout au plus joue-t-il le rôle d'un symbole, celui du chef représentant l'unité d'une communauté. Le « conformisme négatif » du personnel, une certaine « sous-culture » ouvrière se manifestent par une hostilité et un pessimisme général à l'égard de l'organisation.

Mais cette attitude n'exclut pas chez une grande partie du personnel une vue plus lucide des choses : « Convaincus qu'ils n'avaient pas grande chance d'avancement pour eux-mêmes, les anciens du Monopole ont choisi la sécurité, mais ils espèrent bien que leur sacrifice ne sera pas vain et que leurs enfants pourront en profiter pour échapper à la condition d'ouvrier. »

Crozier analyse également les conflits entre les groupes : entre les groupes : entre les ouvriers de production — qui sont souvent des ouvriers — et les ouvriers d'entretien qui ont un sentiment de supériorité, ce qui les rend difficiles à commander par les chefs d'atelier. Un conflit du même type se retrouve entre les directeurs et les directeurs adjoints (ces derniers étant les plus dynamiques) et les ingénieurs techniques. Les premiers reprochant volontiers aux seconds de ne pas avoir « le tact, la nuance pour les problèmes de personnel » tandis que ceux-ci déplorent « le manque d'expérience technique des polytechniciens ».

Ce sont de tels conflits — touchant à des problèmes de pouvoir — qu'on néglige les théoriciens des « relations humaines » dont l'auteur souligne le relatif échec. Toutefois la lutte pour le pouvoir au sein d'une même entreprise a des limites qui résident en particulier dans « le fait que le maintien des privilèges d'un groupe dépend dans une large mesure des privilèges des autres groupes », « la reconnaissance par tous les groupes qu'un minimum d'efficacité est indispensable ».

L'auteur ne croit pas au règne des technocrates qu'il assimile, un peu rapidement à notre avis, à des experts qui, « cela va de soi, s'efforcent de résister et de sauvegarder leurs secrets professionnels et leurs « tours de main », alors que « contrairement à la croyance commune, l'accélération de changement qui caractérise notre époque leur rend beaucoup plus difficile qu'autrefois de résister à la rationalisation ».

Les médecins, par exemple, ne sont pas des technocrates. Le rôle des managers n'est pas seulement fonction de leur technicité mais des pouvoirs qu'ils ont, au niveau de l'Etat et des entreprises, en raison de la complexité de l'organisation économique et sociale moderne.

● Le système bureaucratique français

Après avoir ainsi étudié le fonctionnement d'entreprises bureaucratiques, Michel Crozier consacre de nombreuses pages à définir les caractéristiques du système d'organisation bureaucratique et notamment du modèle français qu'il critique fortement.

Il souligne que la conformité nécessaire à une vaste action coopérative sera toujours obtenue « pour partie par contrainte, pour partie en faisant appel à la bonne volonté ». Or les contraintes dont usent les orga-

nisations modernes sont, par rapport à celles des organisations traditionnelles, « extrêmement douces et respectueuses de la liberté d'autrui ». C'est que la relativité des contraintes est indispensable à une certaine souplesse de fonctionnement, à une faculté d'adaptation qui permet le changement, « le déplacement des buts » : « Des employés traditionnels conditionnés par un apprentissage rigoureux, engagés à vie dans une occupation et dans un rôle avec lesquels leur personnalité va de ce fait tendre à se confondre risquent beaucoup plus d'être affectés par « le déplacement des buts » et le « ritualisme » que des subordonnés modernes qui sont seulement temporairement spécialisés dans un emploi, dans une atmosphère de beaucoup plus grande tolérance, même quand leur spécialisation — comme c'est souvent le cas — est plus étroite. »

Le propre d'un système bureaucratique est d'être rebelle au changement : « Une organisation bureaucratique est une organisation qui n'arrive pas à se corriger en fonction de ses erreurs. »

La centralisation des décisions est le moyen, dans un tel système, « d'éliminer l'arbitraire, le pouvoir discrétionnaire de l'être humain au sein de l'organisation ». « Le prix que l'organisation doit payer est celui d'une grande rigidité. Ceux qui décident ne connaissent pas les problèmes qu'ils ont à trancher, ceux qui sont sur le terrain et connaissent ces problèmes n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour effectuer les adaptations et pour expérimenter les innovations devenues indispensables. »

Il en résulte qu'un système d'organisation bureaucratique ne cède au changement que « quand il a engendré des dysfonctions vraiment graves et qu'il lui est devenu impossible d'y faire face ». Mais l'évolution accélérée des sociétés industrielles, exigeant des transformations rapides, condamne le système.

Selon Crozier, le phénomène bureaucratique est lié au phénomène culturel français ; cela explique qu'il se manifeste aussi bien dans le secteur politique que dans le secteur économique. C'est la centralisation bureaucratique qui explique les crises politiques fréquentes : « C'était presque devenu un lieu commun de soutenir que dans le système politico-administratif hypercentralisé de la France des cinquante dernières années les crises gouvernementales régulières constituaient le seul moyen de résoudre les problèmes pendants et que des crises de régime étaient nécessaires pour opérer les rajustements les plus importants. »

Cela n'a d'ailleurs pas empêché les progrès de la productivité d'être en moyenne aussi élevés que dans les autres pays d'Europe occidentale. Aussi bien l'exemple des chemins de fer et des services postaux montre qu'« un système d'organisation bureaucratique protégeant parfaitement l'individu contre tout arbitraire a des chances d'être plus efficace que des systèmes plus souples et plus concurrentiels ».

Michel Crozier compare également le système français avec le système bureaucratique soviétique qui n'est pas sans points communs avec lui mais où le pouvoir discrétionnaire des chefs (qui l'oppose à notre système) semble compensé par des « arrangements nécessaires légers ou semi-légers » aux échelons moyens et inférieurs. Quant au système britannique, il est fondé sur « le vieux modèle de déférence qui règle les rapports entre supérieurs et subordonnés », alors que le système américain doit, « pour obtenir les mêmes résultats, recourir à de nombreuses règles impersonnelles » (d'où l'existence de conflits d'attribution).

Et l'auteur n'a pas tort de souligner, à la fin de son livre, la crise du monde administratif français toujours plus nombreuses et de s'accoutumer de méthodes de gestion modernes incompatibles avec ses principes et ses habitudes ». Mais, en ignorant ses problèmes, la communauté française prépare elle-même son propre bouleversement.

Maurice Combes.

(1) Edit. du Seuil, 24 F.

A 5 JOURS DES ELECTIONS BRITANNIQUES

« **L'**ANGLETERRE peut faire mieux », tel est le slogan des travaillistes dans la campagne électorale qui bat son plein avant le scrutin dont la date est fixée au 15 octobre.

Les portraits de Wilson pullulent sur les murs et n'ont guère de mal à éclipser ceux inexistantes de Sir Alec. A la télévision et à la radio, les deux leaders disposent d'un temps égal pour exposer le programme de leur parti. Wilson a même proposé à son adversaire une discussion radiotélévisée que le Premier ministre a d'ailleurs refusée.

L'ombre de Kennedy

Visiblement les travaillistes utilisent au maximum la personnalité étonnante et les talents remarquables de leur leader. Les conservateurs reposent en mettant en avant une équipe. Les conditions mêmes de la bataille entraînent ainsi les travaillistes à lui donner un certain style « présidentiel ». La campagne menée par Wilson ressemble par certains côtés à celle de « Kennedy ». Il est frappant, en effet, de constater combien l'homme de la « Nouvelle frontière » et celui de la « Révolution scientifique » peuvent avoir de traits communs !

Dans les méthodes de propagande aussi, Wilson s'inspire des campagnes à l'américaine : à Wimbley, devant 10.000 personnes, le leader travailliste est apparu en public au cours d'une représentation à grand spectacle avec artistes et musiciens (il est vrai que l'on a souvent chanté des cantiques religieux dans des réunions électorales du Labour !)

Un style nouveau

Le fait marquant de cette campagne réside pourtant dans le style nouveau donné par Wilson au programme travailliste. Il est, certes, question de nationalisations, de municipalisation du sol, d'une répartition plus équilibrée des industries dans le pays, de la modernisation et de la démocratisation de l'enseignement, etc. Mais, pour le Labour, toutes ces mesures, aussi indispensables soient-elles, sont aujourd'hui insuffisantes.

« La clé du problème, dit Wilson, c'est le développement de la science

et de la technique, la force vive, c'est une politique résolue de la part du gouvernement. » Face à l'évolution vertigineuse de la science et de la technologie moderne, il faut planifier de façon systématique cette évolution pour ne pas être dominé par elle.

La planification socialiste est donc le thème essentiel mis en avant par les travaillistes, qui posent ainsi le problème de la démocratie dans un pays riche. Cet aspect « technique » de la campagne suscite moins d'enthousiasme militant dans les rangs des travaillistes. C'est ainsi qu'au Congrès des Trade Unions, Wilson n'a nullement cherché, dans son intervention, à faire « vibrer » les militants. Son discours précis, technique a analysé de façon pertinente les problèmes de l'économie britannique. Aucune démagogie et beaucoup de pondération pour ne pas effaroucher les électeurs des classes moyennes dont l'apport est indispensable à la victoire.

La tactique des deux partis

C'est une des caractéristiques de ce régime que d'amener progressivement les deux partis en présence à mettre en avant des éléments de programme souvent relativement voisins quant à leur forme... Ainsi les « Tories » parlent-ils également de modernisation de la Grande-Bretagne « par une politique dont le succès a été démontré par l'expérience de planification librement consentie ». Ils reprochent, par contre, aux travaillistes de ne pas chiffrer le prix de leur politique. Cette tactique, commune à chacun des partenaires pour gagner les voix du Centre, laisse pourtant apparaître au grand jour quelques divergences, en particulier lorsque les travaillistes parlent de nationalisations et les conservateurs défendent l'arme nucléaire britannique combattue par le Labour.

Mais l'opposition fondamentale entre les deux grands partis réside dans les méthodes propres aux uns et aux autres pour appliquer leur politique. Les conservateurs misent sur la « compétence et le sérieux » pour lesquels la bourgeoisie britannique est réputée, bien que les scandales de l'été dernier aient porté atteinte à cette réputation, gérer les affaires du pays comme elle gère ses propres affaires. C'est dire combien la libre entreprise reste la loi des conservateurs !

La chance des travaillistes

Les travaillistes, et là réside toute leur chance, bénéficient d'une situation économique plutôt difficile qui remet temporairement en question, auprès de certains électeurs, l'efficacité des méthodes gouvernementales de la bourgeoisie. C'est une occasion pour eux de faire prévaloir d'autres méthodes basées, par le biais de la planification, sur l'intervention prépondérante de l'Etat.

Ils ont l'initiative de l'attaque et ont contraint les conservateurs, dont la politique est depuis plusieurs mois en difficulté, à la défensive. Néanmoins, l'avance travailliste, selon les sondages d'opinion, s'est réduite au cours des vacances ; elle était encore il y a quinze jours de 5 p. 100. Cette baisse s'explique par les difficultés internationales qui ont surgi au cours de l'été et ont entraîné une solidarité plus grande autour de l'équipe gouvernementale.

Mais les jeux ne sont pas faits. Le « Labour » dispose d'une petite avance. Il lui est encore possible de l'améliorer, car, en général, les derniers jours précédant les scrutins entraînent une légère remontée de ses voix. Tout dépend d'ailleurs des réactions des jeunes électeurs et aussi des couches nouvelles de travailleurs de l'industrie. Seront-ils conscients que l'amélioration de leur condition de vie et la démocratisation de la vie politique sont fonction de leur vote.

Nous sommes solidaires

Les militants, de la gauche nouvelle en France, sans minimiser ni grossir les points d'accord ou de divergence avec le mouvement travailliste, sont totalement solidaires de la lutte engagée par la gauche britannique. L'essentiel pour elle est aujourd'hui de prendre le pouvoir. Demain, après cette victoire que nous souhaitons, il ne suffira pas alors de battre des mains ; notre devoir consistera à ouvrir un dialogue politique ; nous exposerons fraternellement à nos camarades travaillistes ce qu'est pour nous la démocratie socialiste dans un pays économiquement avancé et de quelle façon nous croyons possible de la réaliser. Une telle expérience revêt, nous en sommes conscients, une grande importance pour le mouvement ouvrier européen.

Gérard Denecker.